

CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD

Séance publique du mercredi 25 novembre 2015 à 19h00
Openbare zitting van woensdag 25 november 2015 te 19u00

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La séance est ouverte.
De zitting wordt geopend.

Le Conseil vote l'urgence, à l'unanimité, l'ajout des points suivants ne figurant pas à l'ordre du jour de la séance :

De Raad stemt eenparig de dringendheid voor de toevoeging van de volgende punten die niet aan de dagorde van de zitting verschijnen :

204. Affaires juridiques - Ordonnance de police - Confirmation de l'ordonnance de police du 24 novembre 2015.

Juridische zaken - Politieverordening - Bevestiging van de politieverordening van 24 november 2015.

205. Affaires juridiques - Ordonnance de police - Confirmation de l'ordonnance de police du 25 novembre 2015.

Juridische zaken - Politieverordening - Bevestiging van de politieverordening van 25 november 2015.

201. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative aux inquiétudes pour la classe de 3ème maternelle à l'école 1. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie van de burgers betreffende de bezorgdheden voor de 3de kleuterklas in de school 1. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Aziz qui a une communication à nous faire. Je vous en prie.

M. Aziz :

Bonsoir Madame la Bourgmestre, bonsoir Mesdames et Messieurs les Echevins, bonsoir Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Je vais me présenter à vous, je suis Monsieur Aziz, président du Comité de parents de l'école n°1. Nous sommes venus aujourd'hui pour demander le report de l'interpellation citoyenne qui avait été faite à notre demande. Vu les événements tragiques et dramatiques que vit actuellement notre belle commune, Molenbeek-Saint-Jean, pour ceux qui ne la connaissent pas encore, le Comité de parents de l'école 1 a estimé sage et constructif de reporter l'interpellation citoyenne au prochain conseil communal. Cependant, le Comité des parents voudrait avoir une confirmation officielle de sa demande tout en vous remerciant de votre compréhension et votre attention.

Merci à vous.

M. le Président :

Merci à vous Monsieur.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je voulais remercier Monsieur pour son intervention et lui dire qu'évidemment nous sommes attentifs à la situation que vous évoquez dans le cadre de cette interpellation citoyenne et que vous aurez évidemment la possibilité de développer cette intervention à l'occasion du prochain conseil communal et que dans l'attente, il y aura une réunion qui sera organisée avec les parents et les représentants, les acteurs de cet école.

M. le Président :

Mesdames, Messieurs, le 13 novembre 2015, un acte sanguinaire perpétré par quelques personnes déshumanisées a bousculé à nouveau les fondements de nos démocraties et de nos modes de vie : Egypte, Liban, France, Mali, Tunisie encore hier, des pays touchés durant les dernières semaines par de lâches attentats fomentés au nom d'une pensée philosophique obscurantiste et désuète, avions, restaurants, cafés, salles de spectacle, hôtels, des lieux qui symbolisent nos libertés de penser, d'aller et venir, de vivre tout simplement.

De aanslagen in Parijs hebben ook hun gevolgen op onze gemeente, imago, reputatie, haar bevolking. Ik zou willen bedanken in naam van alle inwoners van Sint-Jans-Molenbeek, Mevrouw de Burgemeester, de Schepenen evenals alle mensen die gewerkt hebben om de verklaringen van veel media die ons niet kennen en hebben ook niet getracht ons te kennen, recht te zetten.

Tous les conseillers communaux, je crois, ainsi que tous les Molenbeekoïses souhaitent présenter leurs condoléances aux familles des victimes de tous les attentats de ces dernières semaines et tout particulièrement à ceux touchés par les attaques de Paris. Nos pensées vont aussi à ceux qui ont survécu à ces événements et devront reconstruire leur existence après cette expérience traumatisante.

Beaucoup ont perdu la vie, leur vie, lors de ces meurtres collectifs. En leur mémoire je vous propose de respecter quelques moments de recueils.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre qui fera une communication par rapport aux différents événements et les conseillers communaux, en commençant par les chefs de groupe auront la possibilité de s'exprimer après cela.

(Minute de silence - Minuut stilte)

M. le Président :

Madame la Bourgmestre, vous avez la parole.

Mme la Bourgmestre :

Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous remercie pour cette minute de silence partagée. Nous vivons des moments particuliers, pénibles pour Bruxelles et plus particulièrement pour notre commune. Comme tous les Molenbeekoïses, nous avons été doublement choqués. D'abord en apprenant le vendredi 13 novembre les terribles attentats survenus à Paris, je l'ai dit, lors du rassemblement organisé sur la Place communale

mercredi dernier, nous partageons tous la douleur des Parisiens, des Français et condamnons ces actes terroristes odieux.

Terrorisme kent geen grenzen noch religie noch moraal. We zijn ons hier heel goed van bewust. Hier in België waar we enkele maanden geleden de aanval op het joods museum hebben meegemaakt.

Le terrorisme est le mal de notre siècle qui menace notre vie et s'attaque à nos valeurs, à notre démocratie. Il a frappé sans distinction de couleurs, d'origines, de parcours, de religions à Paris. Face au terrorisme, peu importe son idéologie, ses objectifs ou ses revendications, nous devons être d'une fermeté absolue. Rien ne peut justifier la mort d'un innocent. La lutte avec nos forces de police doit être sans merci. Nous ne nous laisserons pas abattre par la peur. La meilleure réponse à donner est de reprendre une vie normale, de continuer à travailler, d'aller à l'école, de faire du sport, d'aller au théâtre ou au marché. La meilleure réponse est de continuer à vivre.

Mais nous tous, comme Molenbeekois, avons vécu un deuxième choc. Dès le lendemain des attentats de Paris en apprenant que des gens du centre historique de Molenbeek ont pris part à ces massacres, notre douleur n'a été que plus grande.

Les médias du monde entier ont débarqué sur la Place communale. Pour certains, ils ont pointé Molenbeek comme la base arrière du djihadisme. Nous savons tous que cette étiquette ne correspond pas à la réalité. Molenbeek est une commune dont l'extrême majorité des habitants, dans tous ces quartiers, vit paisiblement. C'est une commune qui a ses difficultés, mais aussi des atouts que nous voulons évidemment mettre en avant.

Après vous avoir dit cela, je suis comme vous, je pense, très lucide. Il existe un problème de radicalisme dans notre commune dont les racines remontent à plusieurs décennies. Une série de personnes ont pris part à des actes terroristes. Le plus ancien était un des assassins du commandant Massoud. Il a aussi vécu à Molenbeek. D'autres personnages sinistres ont encore par la suite défrayé la chronique. Alors pourquoi ? C'est la question qui m'a le plus souvent été posée par les médias. Pourquoi Molenbeek ? Qu'est-ce qui s'est passé dans cette commune ?

Il existe toute une série d'explications qui pourraient contextualiser l'apparition d'un terrain fertile au radicalisme violent à Molenbeek. On pourrait bien sûr parler de la précarité, du chômage dans certains de nos quartiers, des jeunes récupérés par des bandes de délinquants, du manque de mixité sociale dans le centre de notre commune, d'un repli communautaire ou religieux pour certains. Il y a vraiment toute une série de raisons qui peuvent être évoquées et évidemment, nous les évoquerons, nous en parlerons et je pense que c'est essentiel, dans les mois, dans les semaines qui viennent. Mais aucune de ces causes ne peut justifier les horreurs qui sont survenues à Paris.

Ces derniers événements nous ont surtout montré un nouveau phénomène, le passage rapide de certains individus de la délinquance à la radicalisation, puis à la criminalité terroriste. Les personnes citées dans le cadre de l'enquête qui est toujours en cours ont versé dans la délinquance avant de se rendre ou avant de marquer leur intention de se rendre en Syrie. A partir de là, elles se sont organisées en réseau pour mener ici en Europe des actes terroristes au moment choisi par leurs commanditaires.

Comme je l'ai dit, nous aurons l'occasion de discuter plus longuement des causes et surtout des remèdes à apporter au niveau local à ce problème. Ce sera assurément un long travail qui immobilisera toutes les forces vives de notre commune. Je pense qu'il est

essentiel que nous commençons à aborder ces problématiques ici au conseil communal en sections réunies.

Je voudrais surtout vous parler de l'action qui a été menée au niveau communal depuis samedi, premier jour des perquisitions, jusqu'à aujourd'hui alors que toute la région Bruxelloise est au niveau d'alerte de menace terroriste 4.

Vous avez certainement suivi la chronologie de tous ces événements avec le repérage d'un véhicule ici à Molenbeek qui a été intercepté par les forces de police. Ce même samedi et durant toute la semaine écoulée, seize perquisitions opérées, pilotées par la police fédérale se sont succédées principalement à Molenbeek, mais aussi dans d'autres communes bruxelloises. A chaque perquisition, la police locale et moi-même avons été prévenus au préalable. Cela a permis à notre police d'assister efficacement la police fédérale qui n'a pas forcément une connaissance suffisante du terrain Molenbeekois. Lors des perquisitions de ce dimanche, à plusieurs reprises, l'intervention de la zone de Bruxelles-Ouest a calmé les esprits et surtout rassuré les habitants qui, à juste titre, pouvaient être inquiets. Je tiens à saluer, ici, le travail qui a été fourni par nos policiers fortement sollicités, depuis maintenant près de deux semaines. Vous connaissez les résultats de ces perquisitions qui ont été largement relatés dans la presse.

Par ailleurs, très rapidement, j'ai demandé à rencontrer le Premier ministre et les ministres de l'Intérieur et de la Justice afin de fixer les modalités d'une collaboration entre la commune et les autorités fédérales. La réunion s'est déroulée lundi après-midi avec le Chef de Zone, Johan De Becker. J'ai aligné, à cette occasion, toute une série de demandes. D'abord un renfort pour lutter contre la criminalité qui nourrit le terrorisme, le trafic de drogue, les recels, les marchands de sommeil. J'ai demandé que la police fédérale appuie la police locale dans ses actions, une surveillance et une répression aussi des prédicateurs radicaux qui incitent des jeunes à se radicaliser, une surveillance renforcée et la fermeture de lieux de rencontres ou se tiennent des discours de haine, une action répressive ciblée sur des djihadistes de retour de Syrie.

Je l'ai dit à plusieurs reprises dans la presse, dans le contexte grave actuel, je ne veux pas rentrer dans une polémique stérile sur les propos qui ont été tenus par certains. Je vous rassure, il n'est évidemment pas question d'une quelconque tutelle du fédéral sur la commune de Molenbeek, mais bien d'une collaboration que nous souhaitons tous mettre en œuvre pour lutter efficacement contre le radicalisme.

Entre temps, suite au passage samedi 21 novembre au niveau 4 de la menace terroriste par l'OCAM et par la suite au maintien de ce niveau, le Conseil National de Sécurité a pris plusieurs mesures. Ainsi, il a demandé jusqu'à lundi prochain, aux autorités administratives des 19 communes de veiller à une réduction des grands événements. Depuis ce mercredi 25 novembre, les crèches et les écoles qui avaient été fermées ont rouvert leurs portes. L'Administration communale est restée accessible. Les lieux culturels, la Maison des Cultures, le Château du Karreveld, le Centre Communautaire, les bibliothèques et les lieux sportifs ont également rouvert. Toutefois, les Académie de Musique et de Dessin ainsi que l'Institut Machtens resteront fermés jusqu'à lundi. Les marchés ont été également supprimés.

Ainsi, grâce à un appui d'effectifs supplémentaires de trente policiers pour Molenbeek sur un total de cinquante-cinq pour la zone, une présence visible renforcée est devenue effective depuis ce mercredi matin autour des crèches et des 44 établissements scolaires que la Commune compte. Nous bénéficions également d'une présence de militaires. Les missions affectées à ceux-ci concernent essentiellement la Communauté française et la sécurisation de certains lieux commerçants. Je dirai que d'une manière générale, il est

également demandé aux patrouilles de police d'être particulièrement attentives aux événements organisés sur la commune, aux lieux de cultes et aux rues commerçantes.

En ce qui concerne les écoles, plusieurs dispositions ont été prises ce mercredi. Plusieurs patrouilles sont mobilisées pour surveiller les abords des écoles, effectuer des rondes. Les gardiens de la paix qui sont en civil sont également présents dans les établissements scolaires, tous réseaux confondus. Les portes d'accès sont surveillées et seuls les enfants et les membres du personnel peuvent entrer dans l'école. Aucune activité extérieure ni accueil extrascolaire n'est organisé jusqu'à nouvel ordre. Les enfants ne peuvent pas quitter les établissements pendant l'heure de midi et les parents doivent prévoir un déjeuner. Pour le reste, l'organisation de l'école et les contacts avec les familles sont évalués à la fin de chaque journée. Les enfants et l'équipe éducative sont accompagnés par des professionnels de la gestion de crise. En effet, il nous a semblé important que le pouvoir organisateur, le Centre psycho-médicosocial, les équipes mobiles de la fédération Wallonie-Bruxelles puissent venir en soutien aux éducateurs, aux enseignants pour organiser des espaces de parole et répondre aux diverses questions. Je vous dirais que dans les contacts que j'ai pu avoir avec les enseignants et les parents, c'est plus cette nécessité de se parler, de s'entendre, d'entendre les enfants qui est revenue dans les souhaits des parents, que d'une présence policière. Moi, ça m'a semblé très significatif dans l'état d'esprit dans lequel se situent aujourd'hui la population et les parents en particulier. Donc, il y a pour les directions d'écoles et les parents, un courrier qui a été envoyé. Les coordonnées des services spécialisés qui ont été donnés aux directions d'écoles, il y a eu des visites de terrains notamment par la cellule pédagogique, par des responsables de l'Instruction publique.

En ce qui concerne le personnel communal, il y a eu également une réunion de crise du Comité de direction dès le lundi 16 novembre qui a été réunie par le Secrétaire communal afin de donner toute l'information utile aux directeurs et les consignes à faire suivre par le personnel.

Il est vrai que certains services, ont plus particulièrement été choqués. Il s'agit des services de la Démographie, il s'agit ensuite des écoles suite aux interventions de police à proximité de celles-ci et enfin du service des Propriété communales suite aux interventions des ouvriers au domicile de certaines personnes connues par la police.

Le Secrétaire communal, le Secrétaire-adjoint, la direction des Ressources humaines et le conseiller en prévention ont rencontrés ces services et ont fait intervenir également le département psychosocial d'Arista pour un accompagnement. Ces débriefings collectifs et individuels sont organisés depuis mardi passé. Je voudrais encore préciser que des réunions se sont faites avec des syndicats pour répondre aux questionnements que pouvaient avoir le personnel et les différents services.

On sait que le niveau de la menace a été remonté à quatre et que dès le samedi 21 novembre des mesures ont été prises et communiquées aux responsables de ces services. La communication en cascade s'est mise rapidement en route afin d'atteindre tous les niveaux de l'Administration et plus particulièrement les gardiens de la paix qui ont été briffés par le fonctionnaire de prévention et un nouveau mode opératoire a été mis en place pour leur permettre d'aider à sécuriser les bâtiments tout en veillant évidemment à leur propre sécurité.

Depuis ce 23 novembre, le Comité de direction se réunit tous les jours à 8 heures pour convenir et adapter au fur et à mesure l'organisation des services. Les directions d'écoles ont été régulièrement vues et réunies par le pouvoir organisateur. Voilà pour l'essentiel, je souhaitais, même si j'ai été un peu longue, vous communiquer tous ces

éléments parce qu'il est extrêmement important de savoir que des mesures, des mesures de précautions ont été prises par l'Administration tout en assurant le bon fonctionnement de tous nos services à la population. Je pense que c'est important de le signifier, notamment en ces moments qui sont difficiles.

Je voudrais terminer en admettant que, malheureusement, l'image de Molenbeek a pris un sérieux coup lors de ces événements. On le sait, j'ai entendu à l'occasion d'une rencontre qui s'est faite sur la Place communale, les gens dire : « eh bien, on peut se sentir français, on peut se sentir Belge et on est fier d'être molenbeekoïse ». Je pense que c'est le sentiment et l'émotion partagée, qu'ici on doit retenir. Je sais que l'on pourra compter sur la collaboration, que ce soit la collaboration de tous les élus de cette commune pour redémarrer, pour développer les nouvelles perspectives, des nouveaux objectifs qui nous tiennent tellement à cœur dans cette commune pour développer la cohésion, le plaisir, la convivialité. Je voulais réaffirmer cela ce soir parce que c'est essentiellement important dans les moments particulièrement difficiles que nous connaissons et je vous dirais que moi, le plus grand moment, il y a eu des moments difficiles, il y a eu des moments d'émotions, le plus grand moment d'émotion a été de se retrouver sur cette Place communale où il y avait des gens de tous les quartiers, de toutes les origines, de tous les âges qui se sont réunis.

Donc nous, membres du conseil communal évidemment nous allons poursuivre cette dynamique lancée par les associations, les habitants et toutes les forces vives de Molenbeek. Comment, et bien comme je l'ai souligné, il faudra définir ces priorités à l'occasion de réunions qui se tiendront d'abord ici au sein de cette assemblée.

Je vous remercie.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, Merci Madame la Bourgmestre. Je m'exprimerai au nom de mon groupe et mes trois autres collègues s'exprimeront également donc respectivement après moi, Olivia P'tito, Khadija EL Hajjaji et Christian Magéus.

Madame la Bourgmestre, chers collègues, nous souhaitons dédier cette soirée du Conseil communal aux familles des victimes du terrorisme de Paris et d'ailleurs et aussi aux habitants de Molenbeek qui subissent une déferlante médiatique depuis vendredi passé.

Il y a tout juste dix mois, ici même, au lendemain des attentats de Paris dans les locaux de Charlie hebdo et de l'hypermarché casher, j'avais pris la parole comme la plupart d'entre vous. J'avais espéré que l'on s'inspire de l'alchimiste qui a le pouvoir de transformer le plomb en or pour qu'à notre tour, nous puissions changer la haine ambiante en amour. Au lendemain de ce vendredi noir, de ce vendredi de larmes et de sang, nous avons subi un véritable électrochoc. Face à la douleur des familles endeuillées, nous avons condamné sans équivoque ces massacres. L'assassinat de Geoffrey Dieudonné, fonctionnaire au parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles lors de l'attentat de Bamako au Mali ce 20 novembre, nous rappelle combien le terrorisme reste un fléau mondial. La sécurité de vivre

en paix, c'est ce que la population réclame à cor et à cris, toute la population. Il est regrettable d'assister depuis ce 13 novembre à tous ces amalgames et autres stigmatisations. Nous devons éviter ce piège, car Daech s'attaque à toute l'humanité, je dis bien toute l'humanité et aux musulmans y compris. Tunis, Bamako, Sharm El Sheikh, la liste ne s'arrête pas. Je vous invite d'ailleurs à lire l'excellent article d'Olivier Leroy dans Le Monde qui explique qu'il ne s'agit pas de la radicalisation de l'islam, mais de l'islamisation de la radicalisation. Malgré tous les anathèmes, les Molenbeekoïses ont eu le courage de se lever instantanément pour condamner les attentats et s'indigner, s'indigner d'être ainsi montré du doigt.

Comme la Bourgmestre l'a rappelé, le rassemblement de ce mercredi devrait nous inspirer dans nos réflexions et nos actions futures. Je tiens ici à souligner la dignité de la maturité avec laquelle les Molenbeekoïses ont adressé un message d'espoir et d'amour à nos élus, mais également à toute l'humanité. Je dois avouer que j'en ai eu les larmes aux yeux, de voir en chacun d'eux cette alchimiste dont je parlais et démontrant par là toute leur capacité, leur volonté de transformer la haine qui était dirigée contre eux et la peur qu'ils ressentaient en un formidable élan d'amour et de solidarité. Leur mobilisation est admirable car il ne faut pas oublier qu'ils craignent tous pour leurs enfants. Tous les parents, tous les frères, toutes les sœurs peuvent ressentir cette peur, une peur légitime qui je le rappelle, car ce n'est pas évident pour tout le monde, existe aussi chez les habitants de Molenbeek. Molenbeek n'est pas dans un nid de djihadisme, mais une commune formidable avec qui lèveraient de nombreux défis. Là, je ne peux que me joindre à vous, Madame la Bourgmestre, pour exiger plus de moyens pour la sécurité, pour la prévention et l'éducation mais aussi une meilleure coopération avec les services de police et la Sûreté de l'Etat.

Si je précise que nous ne sommes pas un nid de djihadistes, c'est parce que quand on dit nid, on se réfère à la mère nourricière. Je dirais plutôt, même s'il faut faire attention aux mots que nous utilisons aujourd'hui, qu'on nous met face à un terreau, entre guillemets, je le mets bien entre guillemets, un terreau qui semble fertile, car aujourd'hui il s'avère que des recruteurs sévissent en toute impunité dans nos quartiers en tentant d'endoctriner les plus fragiles et nous avons le devoir de chercher à cerner la profondeur de la souffrance qui rongerait ceux qui sont tombés dans le piège de ces êtres sans foi ni loi. Mais soyons clair, il ne s'agit que d'une infime minorité puisque la majorité de nos jeunes vivent en paix et aspirent à vivre en paix, en parfaite harmonie avec la société et à construire leur propre projet d'avenir.

Toutefois, nous devons aussi faire preuve de modestie et d'humilité en reconnaissant nos limites face à un phénomène qui nous dépasse et dont nous ne connaissons pas encore tous les aspects. Il faudra aussi, me semble-t-il, assumer une responsabilité collective par rapport à ces enfants que nous avons le devoir de protéger. Il faut effectivement protéger nos enfants et ainsi être intraitable avec les terroristes. Nous devons prendre le temps de comprendre pour mieux agir. Nos réponses doivent être justes et s'inscrire à la fois dans le court, moyen et long terme. A l'instar des Molenbeekoïses, ayons le courage de répondre à la haine par l'amour, à la peur par la lucidité, à l'ignorance par l'éducation, à la dure réalité de l'exclusion par plus d'inclusion.

Madame la Bourgmestre, chers collègues, nous vivons une situation grave qui mérite que nous prenions de la hauteur et du recul. Nous avons besoin d'être solidaires, de retrouver de la solidarité et de faire preuve de retenue. Bien sûr, nous avons des questions, des remarques ou autres suggestions, mais ce soir, mes collègues auront des interventions limitées, car nous savons oh combien notre commune a besoin d'unité.

Je souhaite donc avec mon groupe PS que nous puissions très vite avoir l'occasion de débattre et de réfléchir ensemble, loin du clivage majorité et opposition, à l'avenir et au

rôle que la commune peut et doit remplir. D'ailleurs, comme Madame la Bourgmestre l'a signalé à de nombreuses reprises, la commune ne dispose pas de compétence en matière de terrorisme et de renseignements. Elle ne détient donc pas tous les leviers en la matière. Nous avons une responsabilité collective et une ligne de conduite. Notre responsabilité consiste à lutter ensemble pour l'inclusion de nos jeunes afin d'éviter qu'ils ne se retournent vers ces prêcheurs mortifier, et notre ligne de conduite devra être d'opposer à cette haine et à cette barbarie, l'universalité de nos valeurs, nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité. Vous l'aurez compris, chers collègues, pas de polémique politicienne ni de division à l'ordre du jour, juste une unité et notre solidarité.

Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissement.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Nous, le parti Islam, nous rendons hommage aux victimes des attentats de Paris et nous exprimons nos sincères condoléances aux familles et proches des victimes de toutes convictions. Nous rendons également hommage aux autres victimes d'ailleurs. Pour l'islam, une vie est une vie, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs. Celui qui enlève la vie à une être innocent, c'est comme s'il l'avait enlevée à toute l'humanité. Alors, la barbarie n'a pas de limites dans sa créativité : bombardements, attentats. Il y en a pour qui la vie est insignifiante et n'a pas de sens. C'est la surenchère dans l'apologie de la mort. Si on faisait le décompte depuis le début des années 90, c'est peut-être des milliers de morts sur les terres occidentales et près de 5.000.000 de morts dans le monde musulman. Le remodelage du Nil à l'Euphrate coûte cher et pourtant rien n'y fait. C'est la fuite en avant. Seul peut-être une volonté citoyenne éclairée pourrait arrêter cela. Il faudra stopper ces guerres. Il faut savoir aussi qu'au lendemain de ces événements tragiques devait se tenir une conférence de paix entre les dirigeants du conflit syrien. Alors, qui a voulu saboter cette conférence ?

Alors, voilà. On entend de tout dans les médias, Djihad, islamistes, état islamique. Tous ces termes que les gens ne comprennent pas et je voudrais en profiter pour un peu expliquer ces termes. Je voudrais apporter quelques éclaircissements et par là on comprendra que l'islam est un système de valeur et de savoir qui s'inscrit dans la temporalité et qui cherche à faire évoluer nos sociétés. Qu'est-ce que le Djihad ? Le Djihad est une forme de résistance interne et externe. C'est développer des facteurs internes, une sorte d'auto contrôle pour éviter le mal pour soi-même et d'éviter également d'être nuisible pour la société. Tout le contraire de ce que ces gens n'appliquent pas. C'est en quelques sortes arriver à adopter des bons comportements, être positif pour le bien vivre ensemble. Puis, le Djihad externe, c'est résister à l'ennemi, à l'envahisseur, à l'exploiteur, au bombardement peut être tel que dit par Monsieur Eric Zemmour sur les antennes de RTL. Bien, quand on a une maison, il faut la protéger. On la protège en fermant a porte, en mettant une alarme, c'est une peu ça le Djihad c'est se protéger.

Alors, qu'est-ce que c'est l'Islam ? Quels sont les objectifs de l'Islam ? C'est établir la justice. Il n'y a pas deux poids, deux mesures dans l'Islam. C'est une justice équitable qui doit être instaurée, une justice égale pour tous, une justice sociale aussi bien au niveau social, qu'économique. C'est instaurer la paix. Les communautés doivent s'entre-connaître. Il

est prescrit dans les écrits que les communautés sont là pour s'entre-connaître. Il n'y a pas de stratégie de la tension dans l'Islam. On ne divise pas les communautés linguistiques ou conditionnelles pour atteindre le pouvoir. Il ne doit pas y avoir de recherche du pouvoir. C'est le propre de l'avidité, de l'égoïste. C'est atteindre la liberté, libérer l'individu de toute assuétude de tout artifice ou idole mis en place par les obsédés du pouvoir pour asservir l'individu et l'exploiter. Tout le reste, ce n'est que blabla ou parfois langage d'ignorants ou de pyromanes.

Alors voilà, suite aux événements tragiques de Paris et aux conséquences malheureuses pour notre commune et pour nos habitants certains n'ont trouvé que de faire des déclarations intempestives. Nous allons nettoyer Molenbeek, nous allons contrôler adresse par adresse, etc. On a entendu parler de Molenbeekistan, toutes sortes de superlatifs, Molenbeekconnection, etc. Donc l'image de notre commune a été fortement salie. Nos habitants ont été fortement salis. J'ai même entendu certains jeunes qui n'osaient même plus dire ou plutôt dans leur CV avaient peur de mettre qu'ils habitaient à Molenbeek par peur que ce soit un facteur pour ne pas obtenir tel ou tel poste.

De nombreuses familles et mamans ont pleuré le départ de leurs enfants. Ils ont signalé le départ de leurs jeunes enfants et pourtant rien n'a été fait. Il y a eu une sorte de laisser aller. Pourquoi ? On ne le sait pas. Est-ce que cela sème le doute dans certains esprits sur une volonté réelle d'assurer la sécurité et la protection de nos citoyens ? Je peux entrer dans les polémiques, mais de nombreux remèdes existent. Il faut investir dans l'éducation. Investir et ce n'est pas un grand mot, dans tous les autres outils éducatifs, reconnaître la citoyenneté de ces jeunes, mieux les accompagner et pas les rejeter, aussi les protéger contre tout ce qu'on appelle les recruteurs qui sont très bien connus. D'ailleurs, il y a eu des députés SP.A et GROEN qui l'ont signalés au Parlement fédéral je pense, et bien ils ont signalé que cette alliance que moi j'appellerais peut être satanique entre certaines vues obscurantistes de l'Islam et nos chancelleries doit être remise en cause et ne doit pas être influencée par l'argent, par la richesse. Ça c'est ce que je voulais dire et le mouvement Islam encore une fois veut assurer les familles de ces victimes qu'on est de leur côté. Tous les gens de paix doivent s'unir et stopper cette barbarie.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Aït Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que lors de la veillée, on était tous très fiers d'être Molenbeekois, unis et quelque part, l'ironie du sort, Daech nous a tous envoyé le message : vous êtes en fait tous nos ennemis. Quelque part, on a été unis dans cette condamnation, unis dans cette peur, mais aussi unis pour rejeter la stigmatisation dans notre commune. Je voudrais qu'on continue à être unis, mais je refuse de fermer le débat. Je pense qu'à ce moment-ci, ce qui faut plus que jamais, c'est le débat démocratique. L'excuse de l'unité, l'émotion ne peut pas justifier que l'on n'ouvre pas ce débat. Il y a des choix à faire. Sans le débat, les choix se font déjà.

Il y a des questions qui se posent et les citoyens molenbeekois et belges ont droit à des réponses. Je voudrais en fait déjà citer deux choix qui s'effectuent aujourd'hui et sur lesquelles on doit être attentifs. Je vois qu'il y a des gens, des politiques qui proposent des

mesures qui ciblent tout le monde et ne ciblent en fait personne. Ils risquent d'immobiliser des forces importantes dans le porte à porte. Je pense que ce n'est pas ça qu'il faut, des mesures qui ciblent tout le monde. Je pense qu'il faut avoir des mesures qui ciblent clairement les responsables, recruteurs, organisateurs derrière ce réseau. C'est un choix qu'il faut faire. Je pense qu'il faut en discuter. Il y a des questions qui se posent dans cet aspect-là. Les gens disent que la plupart des auteurs ont été connus par les services mais n'ont pas été suivis. Je pense que beaucoup de Molenbeekois se posent la question suite aux propos tenus par Madame Schepmans, la Bourgmestre et par le Bourgmestre Yvan Mayeur de Bruxelles qui ont dit ok, parfois on a reçu des consignes vis-à-vis de certains retournées, même des personnes connues comme dangereuses, de ne pas intervenir et de ne rien faire. Les gens se posent la question au sujet de Brahim Abdeslam, après son retour de Turquie ou Syrie, aucun suivi n'a été organisé. Je pense que ce sont des questions qu'il faut poser et sur lesquelles j'espère on aura des réponses.

On nous dit dans la presse qu'il y a quatre-vingt retournées molenbeekois. Est-ce qu'on a un suivi de ces personnes-là ? Est-ce qu'on a un trajet de déradicalisation de réinsertion avec ces gens-là ? C'est une question pertinente et sur laquelle j'espère qu'on aura des réponses.

Une deuxième question et un deuxième choix c'est, et là je suis interpellé par la déclaration de Madame la Bourgmestre, parce que je pense qu'une solution peu répressive rate le débat aussi dans le sens que je pense que le flou qui existait ou l'existence d'une seule réponse répressive a justement empêché la lutte efficace contre la radicalisation. Beaucoup de familles, beaucoup d'écoles, d'associations ne savaient pas vers qui se tourner, avaient peur d'être pris dans un engrenage judiciaire et répressif quand leurs enfants étaient peut-être au début d'un processus de radicalisation. Je pense qu'il faut dire maintenant haut et fort qu'il faut un service préventif, pas répressif, mais de déradicalisation, d'insertion et de réinsertion sociale pour tous les gens qui sont en voie de radicalisation et qui n'ont pas encore commis de délits. J'espère qu'on va investir et j'espère que la commune va soutenir la demande que ce genre de services soient créés et dans lesquels on investit des moyens. Des services qui existent ailleurs comme en Allemagne, au Danemark, en Grande-Bretagne et pour lequel on pourra s'inspirer aussi en Belgique.

Je pense que ce genre d'approche sur deux volets où on fait un suivi clair de retournées et de gens potentiellement dangereux, mais aussi un volet de service de déradicalisation, ça nous permettra de réellement mobiliser tous les acteurs sociaux à Molenbeek et ailleurs, les familles qui ne font pas partie du problème, mais qui sont la solution aussi et j'espère que la commune va donner un signal clair envers toutes ces familles dont des enfants sont partis en Syrie et qu'on soutienne toutes ces familles qui craignent qu'un de leurs enfants soient sous l'influence de la radicalisation, qu'on soit là pour eux.

J'espère qu'on va pouvoir soutenir et mobiliser ainsi des associations et qu'on impliquera les mosquées parce que je pense qu'un des problèmes, c'est qu'il y a eu un préjugé que la radicalisation actuellement se passe dans les mosquées. Je pense que dans les médias, les spécialistes disent qu'internet est un foyer de radicalisation important. Comment réagir, comment s'unir effectivement, comment créer la possibilité pour que les acteurs de la société puissent réellement engager cette lutte des idées ? Ce ne sont pas juste des idées de certaines versions de l'islam, ce sont aussi des idées qui existent et qui rongent les esprits de nos jeunes. Je pense que ce sont des conditions pour lutter contre la radicalisation. Ne soyons pas dupes, si aujourd'hui on ne comprend pas qu'il y a urgence, on rate le coche.

Quand j'étais à la réunion au VK, où les associations ont décidé de cette veillée, plusieurs animateurs ont dit que ça faisait depuis 1991 que les problèmes étaient connus. Il y a un chômage structurel et la discrimination est bien réelle. Il ne faut pas une énième étude pour montrer qu'il y a un problème en Belgique, agissons maintenant. Ne laissons plus nos jeunes à la discrimination. N'acceptons plus la stigmatisation et des propos que les Molenbeekois sont bon à être bombardés ou à être nettoyés. On doit pouvoir, avec des mots plus fermes, les condamner. Il y aussi des solutions concrètes que la politique refuse depuis des années comme le testing contre la discrimination qu'on refuse d'appliquer par les inspections sociales, les inspections de logements. Des solutions concrètes immédiates existent. Qu'est-ce qu'on attend pour finalement mettre des moyens pour combattre le chômage dans nos quartiers, de créer des boulots ? Qu'est-ce qu'on attend pour investir dans notre enseignement, au lieu de désinvestir comme c'est le cas actuellement ? Je pense que ce même sens de l'urgence doit nous pousser pas à être très créatifs sur des mesures répressives immédiates, mais aussi de proposer des mesures immédiates sociales pour des emplois et pour l'enseignement.

Je voudrais juste finir, parce que c'est le point suivant et je prends encore trente secondes, je voudrais qu'on soit tous et qu'on reste tous attentifs, oui on doit continuer à vivre, mais on donne aussi des messages pas tout fait clair aux gens. Il y a des associations, des manifestations, des actions qui sont interdites. Il y a des écoles qui s'ouvrent, mais en même temps ferment certains événements. Je pense que là, on doit être beaucoup plus transparents, beaucoup plus clairs et expliquer aux gens pourquoi on prend la décision et que ça ne peut pas être une excuse pour empêcher certaines actions.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Nous souhaitons présenter nos condoléances aux familles des victimes des attentats de Paris et nous pensons à ces familles qui ont perdu un être cher. Nous pensons aussi à notre population molenbeekoise. Il y a eu ce rassemblement qui a démontré que la commune, comme l'a dit Madame la Bourgmestre, est belle dans sa diversité et dans son unité. Par ce rassemblement, il faut saluer l'initiative qui a été prise, non pas par la politique, mais par les associations, par ces personnes qui travaillent au quotidien.

Il faut donner confiance à nos jeunes. Il faut leur adresser un message fort. Il ne faut surtout pas les abandonner et pouvoir leur donner les meilleurs outils et aujourd'hui, il faut aussi saluer le calme de notre population parce que, que ce soit à Molenbeek et en région bruxelloise, des décisions sont prises pour assurer la sécurité de toutes et de tous, mais pour continuer à vivre, on doit malheureusement passer par cette étape et je pense qu'aujourd'hui la population Belge, Molenbeekoise, Bruxelloise montre vraiment une solidarité et ça, il faut le saluer.

J'ai plusieurs messages à adresser, mais je pense que dans le message qui doit venir de la part des élus locaux, et j'ai entendu dans le message de la Bourgmestre, c'est que cette commune doit être gérée avant tout par ses élus, par son collègue et on ne doit pas laisser les clés de la commune au fédéral.

Ce qui est important, parce que certains ont parlé d'un débat démocratique avec une vision très pragmatique des choses, il faut prendre des mesures, et bien pour nous et on

l'avait déjà demandé à l'époque, il faut réaliser une évaluation, une mise à plat de nos outils, de nos politiques, des mesures qu'on a prises au niveau du secteur de la prévention et la répression. On peut tous aujourd'hui faire les mêmes constats. Il y a des problèmes de collaboration entre les polices locales et fédérales. Il y a un manque de qualité de l'enseignement, il y a un manque de moyens pour nos écoles, il y a un problème de trafic de drogue important dans notre commune qu'il faut combattre. Il y a énormément. Je pourrais revenir sur les problèmes de pauvreté comme de chômage, mais il faut aussi situer notre niveau d'action, notre champ de compétence. Quand nous demandons une évaluation, c'est de voir quel sont les outils communaux que nous actionnons et vérifier leur efficacité pour pouvoir ensuite, et c'est là où je pense qu'une section réunie est certes importante, mais qu'il est utile au préalable d'avoir réalisé déjà une évaluation pour pouvoir avoir ensuite un débat serein avec des éléments objectifs.

Je pense qu'il va falloir aussi réunir autour de la table pas uniquement les politiques, mais les personnes du terrain. A part les associations, vous avez aussi le corps des enseignants, les acteurs de la prévention, les représentants des mosquées, les personnes qui sont en contact de la population au quotidien et qui pourront nous donner encore plus une vision pertinente de ce qui est important à court termes, à moyen, et à long termes, de réaliser parce que, et là, je me joins aux condamnations des différents partis politiques ici, des propos qui ont été émis sur notre commune par des personnes, qui soit ne sont pas du tout au fait de la situation parce qu'ils n'y habitent pas et ils se permettent de porter une jugement tout à fait en décalage avec la réalité, et ça on ne peut pas l'accepter parce que, et je terminerai la dessus, nous avons énormément de richesse dans cette commune, il faut l'exploiter. Nous avons une responsabilité collective à jouer, mais il faut savoir quel est notre rôle et ne pas jouer sur plusieurs terrains. Nous, en tant qu'élus, on a aussi notre devoir. On devrait prendre notre petit bâton de pèlerin et essayer à notre petit niveau d'améliorer les choses. Je pense que quand nous avons demandé cette évaluation, ce n'était pas pour condamner une politique, c'était pour l'améliorer et donc je pense qu'aujourd'hui, il est plus que temps et nécessaire de passer à cette étape.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Au nom du groupe CDH, je tiens à vous dire que c'est avec une grande tristesse que je m'adresse à vous en ce jour. Nous condamnons avec la plus grande fermeté tout ce qui s'est passé. Nous ne pouvons pas accepter que des innocents soient assassinés alors qu'ils vont boire un verre à une terrasse. Ceci est tout à fait inadmissible, mais nous rejetons aussi le fait et nous dénonçons le fait que Molenbeek a été touché dans sa dignité, dans ses valeurs les plus humaines. Au lieu de mettre en lumière notre commune qui est pleine de joie, de richesse, d'ouverture aux autres, pleine de potentiels, de talents, notre commune a été dépeinte par une certaine presse et par d'autres personnes comme étant une base du terrorisme. C'est injuste et c'est de la folie.

Nous devons reconnaître que face aux problèmes, il ne faut pas être angélique. Il faut combattre le recrutement de nos jeunes par des groupes terroristes qui n'ont rien avoir avec l'islam. L'islam est une religion de paix, basée sur l'amour. Toutes les religions sont

comme ça et je tiens à reprendre les paroles du Pape, je crois qu'elles sont parlantes « Tuer au nom de Dieu, c'est blasphémer Dieu ».

Le CDH, comme tout le peuple molenbeekois, nous sommes solidaires avec le peuple français. Nous sommes triste que des Molenbeekois aient pu être impliqués dans ces actes odieux et à titre personnel, je suis acteur social dans le centre de Molenbeek et ça me touche particulièrement, que des gens du centre de Molenbeek aient pu être impliqués. Ça pose questions. Ça pose question sur qu'est-ce que nous avons fait ? Ou y a-t-il eu des erreurs ? C'est inadmissible que des personnes puissent en arriver là. Donc, quelque part, c'est un constat d'échec. Mais je fais quand même partie de ces personnes aussi, et mon groupe suit ça, parce que nous sommes plusieurs dans ce cas-là, comme Monsieur De Block l'a dit, en 1991 déjà, on dénonçait des problèmes, on dénonçait la discrimination et qu'est-ce qui a été fait concrètement ? Beaucoup de choses effectivement mais malgré tout trop peu de choses.

Je crois qu'aujourd'hui, il faut dire c'est que Molenbeek a fait vraiment beaucoup de choses. On a été unanimes, associations et commune pour dire qu'il fallait faire des choses et on a essayé de faire des choses, mais trop peu parce que trop peu de moyens y ont pu être mis et que maintenant c'est ça qu'il faut dénoncer. Des choses sont nécessaires, des choses doivent se faire, il faut des moyens supplémentaires, il faut un changement d'optique, il faut lutter contre la discrimination. Beaucoup de jeunes que je côtoie disent qu'ils ont difficile à trouver un emploi parce qu'ils sont de telle ou telle origine. Ça existe encore ce genre de choses et il faut les combattre. Il faut insister sur l'éducation. Je pense qu'il faut parler aux jeunes qui ont maintenant quatorze ou quinze ans, qui se posent des questions, qui sont déboussolés et pour lesquelles il faut donner des réponses, il faut dialoguer et je crois que la commune a un rôle essentiel à mener absolument. Il faut redonner des repères aux jeunes. Je pense que c'est à partir de ce moment-là qu'il faut commencer à le faire parce que c'est à partir de bas âge que l'on met des idées dans la tête des enfants et je crois qu'il faut agir à ce niveau-là. Des groupes qui aident à la réflexion, des adresses relais, des personnes qui peuvent aider les acteurs de terrain de tous les jours dans la rue, dans les associations, à la commune, au CPAS, dans tous les services sociaux pour aider à donner des réponses et ce sont des choses qui doivent maintenant être mises au point.

Le débat doit avoir lieu, l'idée des sections réunies, c'est quelque chose d'essentiel. Profitons, utilisons ce qui s'est passé pour redonner un nouvel élan à la commune, pour redonner de l'espoir à ses habitants, ses enfants, à ses jeunes pour redonner des perspectives. C'est ce que le groupe CDH demande et envoie comme message au niveau de la commune.

M. le Président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Au nom du groupe MR, je tiens tout d'abord à exprimer notre profonde solidarité avec les victimes. Les victimes directes et indirectes et je pense ici aux proches aussi à tous ceux dont la vie a été irrémédiablement bouleversée, aux victimes des terribles attentats qui ont endeuillés Paris et plus largement avec toutes les victimes de crimes terroristes qui hélas n'ont pas manqués ces dernières semaines. Nous les portons dans notre cœur.

Notre ville que nous aimons tous est à nouveau sous le feu des projecteurs du monde entier et pour de mauvaises raisons. Je ne dis pas pour de fausses raisons. Car c'est un fait indéniable, depuis 2001 au moins, le nom de notre commune a trop souvent été associé de près ou de loin à une effrayante litanie d'attentats. Nous, nous savons tous que Molenbeek c'est aussi beaucoup plus et beaucoup mieux. A ceux qui auraient besoin d'en être convaincu, il suffit de rappeler le remarquable et très touchant rassemblement qui a eu lieu sur la Place communale.

La conscience des dangers induits par la radicalisation d'une petite partie de notre jeunesse, un problème exacerbé depuis quelques années par le contexte des politiques au Moyen Orient, n'est pas neuf dans notre commune.

Une séance de sections réunies avait déjà été consacrée aux enjeux d'une politique de prévention. Certes, il faut raison garder. Ce n'est pas Molenbeek qui est responsable des dramatiques événements qui ont ensanglantés Paris et qui nous ne le savons trop bien pourrait tout aussi bien se produire à Bruxelles. Il n'en reste pas moins que nous devons assumer notre part de travail. Nous devons tout faire pour que le nom de Molenbeek ne soit plus jamais associé à des atrocités. Nous le devons aux victimes potentielles mais aussi à notre population qui souffre de se voir injustement assimilée aux méfaits de criminels fanatiques.

Le problème que nous avons à affronter est complexe. Il demande un traitement à de multiples niveaux, sécuritaires et répressifs certes, mais aussi préventifs et sociaux et sans doute médiatiques tant il est urgent de rétablir une image plus juste de notre ville. Le monde entier nous regarde et nous connaît désormais et c'est peut-être aussi une chance à saisir. Dans bien des cas, il s'agit de sujets qui dépassent largement des moyens communaux. Et s'il devait y avoir une seule conséquence positive des tragiques événements de ces derniers jours, c'est peut-être cette prise de conscience que les problèmes qui touchent notre commune et bien d'autres à travers tout le pays ne nous leurreront pas, concernent tout le monde et demandent une approche solidaire et coordonnée.

Dans ce contexte, le groupe MR vous accorde sa confiance, Madame la Bourgmestre, ainsi qu'au collègue avec vous pour mettre en œuvre la politique nécessaire. Nous savons, parce que vous avez déjà commencé, que vous éviterez les écueils qui se dressent toujours dans ce genre de situation. Des écueils d'une action simpliste qui serait plus tournée vers des effets d'annonces que vers l'efficacité, mais aussi l'écueil de la complaisance par facilité ou par intérêt refuse de regarder les problèmes en face. Chacun à notre mesure au sein de groupe MR, nous vous soutiendrons, car nous portons cet idéal d'une société où chacun a non seulement le droit, mais aussi les moyens de vivre sa vie librement. Cet idéal d'une société ouverte et basée sur le respect mutuel.

Enfin, Madame la Bourgmestre, nous tenons aussi à vous remercier ainsi d'ailleurs que les autres membres du collège. Vous avez été en première ligne ces derniers jours et dans un contexte très difficile, vous avez brillamment défendu notre ville sans dénigrer mais en mettant les choses en perspective.

Puis-je vais ajouter un petit mot plus improvisé, mais c'est parce que j'ai été intéressé par ce qu'a dit Monsieur De Block. Il arrive que je ne sois pas d'accord avec le PTB, mais bien là, je suis bien d'accord avec lui pour dire une chose, c'est qu'il ne faut effectivement absolument pas manquer d'unité dans le débat démocratique. Au contraire, je pense que la preuve de l'unité, ce sera notre capacité d'avoir un débat démocratique. Un débat démocratique qui sera peut-être avec des points de vue qui s'opposent et parfois qui s'opposent d'une manière frontale, mais un débat démocratique qui sera guidé d'abord et

avant tout par la recherche du bien commun et qui ne sera pas entravé, comme hélas cela arrive parfois par les intérêts partisans ou par la peur des remises en cause. Voilà, la preuve que nous pourrions monter notre unité, c'est ça, c'est je dirais la probabilité de notre débat démocratique.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Tout d'abord et comme l'a fait tout le monde et au risque de nous répéter, on a aussi envie d'être dans l'émotion comme vous tous, envie d'exprimer nos condoléances aux familles des victimes et courage aux personnes qui ont survécu aux attentats, mais de manière plus globale, j'ai l'impression qu'on a tous été endeuillés par ces tragiques événements.

On entend trop souvent que de nombreux attentats sont commis depuis de nombreuses années, mais il est vrai que celui de Paris a eu un impact évident comme ça a été le cas lors des attentats de Londres ou de Madrid. Récemment d'autres villes ont aussi été frappées par des attentats. Les attentats de Paris ont eu un impact jusqu'aux portes de nos habitations. Au lendemain des attentats, le lundi qui a suivi, Molenbeek connaissait un quartier bouclé. Ce jour-là aussi, il y avait une proposition d'une minute de silence des élus communaux et des membres du personnel. Je déplore juste que n'ayons pas été prévenus à ce moment-là plus tôt ou par téléphone, parce que je pense que beaucoup d'entre nous auraient aimés être là pour ce moment de recueillement qui suivait directement les attentats.

Ceci dit, après un rassemblement a été organisé qui a réuni des milliers de personnes et où nous avons tous pu nous unir dans cette tragédie, exprimer notre tristesse, nos angoisses et nos questions. Certes Molenbeek connaît des difficultés et le nier serait irresponsable. Molenbeek a été injustement stigmatisé. Des personnes comme Eric Zemmour en quête de sensation a émis des propos scandaleux et si vous avez la possibilité de répondre, Madame la Bourgmestre, j'aurais voulu savoir si il y a des suites que vous avez données à ces propos, notamment vis-à-vis du média qui a diffusé ces propos, à savoir RTL France.

La Ville de Bruxelles est aujourd'hui en alerte niveau 4. On connaît tous nos difficultés restreintes depuis samedi. Des marchés ne peuvent pas se tenir, des écoles ont dû fermer, des centres culturels, des concerts, des lieux de divertissements. Bon nombre de personnes qui ne peuvent plus se déplacer et qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins sont en interrogation pour savoir comment se rendre au boulot. Autant de conséquences, mais qui se vivent dans la dignité parce qu'on sait que malheureusement on doit passer par ces étapes pour notre sécurité.

Je pense qu'un débat sera effectivement nécessaire lors des sections réunies, mais il est vrai que le fédéral doit mettre en place beaucoup plus de moyens, des moyens pour protéger nos jeunes des recruteurs qui n'ont qu'une seule envie, c'est de profiter des fractures qu'ils connaissent pour essayer de les embrigader.

On voit que dans ces temps difficiles l'équilibre est fragile. Plus que jamais, on a envie de s'agripper à nos valeurs, nos valeurs de tolérance de justice sociale, d'égalité. On

a envie de crier haut et fort que malgré tout, on doit rester fidèles à nos libertés. On entend des choses comme « nettoyer la commune », « on va faire un screening adresse par adresse », donc on est dans un moment charnière où il faut certes assurer plus de sécurité pour nous tous, mais tout en garantissant les libertés de chacun.

Aussi et enfin, j'insisterai sur la nécessaire prévention sans relâche et à cet égard, Monsieur Vandenhove l'a exprimé, moi j'avais vraiment envie de féliciter en ces temps difficiles et d'encourager les travailleurs sociaux qui ne doivent pas se dire que tout ce qu'ils ont fait n'a servi à rien. Ils ont une mission essentielle, celle de première ligne. Ils sont en contact direct avec nos jeunes et donc je leur souhaite vraiment beaucoup de courage et surtout qu'ils continuent à croire en le bienfondé de leur mission et aussi que même si certains échecs sont constatés, ils sont aussi l'œuvre de beaucoup de réussites.

Enfin, étant donné que je suis quelqu'un d'un éternel optimisme, j'ai envie de croire que même si nous sommes dans un tunnel et qu'il peut paraître long, nous en viendrons à bout.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs chers collègues, au-delà de l'émotion, je ne vais pas revenir sur l'émotion parce que je pense que nous l'avons toutes vécue et je pense que moi en tant qu'élue évidemment j'ai été touchée, Molenbeekoise j'ai été touchée par ces actes odieux et ma formation politique également. Nous condamnons évidemment ça avec fermeté, mais au-delà de ça, je pense qu'il faut aller au-delà de l'émotion vers l'apaisement, il faut revenir à ses esprits et aller vers l'action. Et donc, ce soir, pour ne pas reprendre tout ce qui a été dit, je vais aller plutôt vers un côté beaucoup plus pragmatique.

Je voudrais d'abord saluer tout le travail qui a été fait par mes collègues pour gérer cette situation qui était vraiment dramatique. Une petite commune de 100.000 habitants qui se retrouve au centre du monde mais avec des accusations terribles pour cette commune qui déjà est une commune pauvre avec beaucoup de problématiques à gérer. Je pense que les collègues ont très bien géré la situation. La commune a été défendue d'une manière très honorable et je voudrais quand même les remercier. Il y a eu énormément de demandes par rapport à la presse. La presse a malheureusement maltraité l'image de la commune, elle a été très sévèrement salie et donc je les remercie vraiment pour le travail qu'ils ont fait.

D'autre part j'ai aussi des demandes. Ces demandes concernent un travail très clair qu'il faudrait mener dans les futurs mois et les futures années. Madame la Bourgmestre, vous êtes une entité de ce Conseil communal et vous avez une résonance avec le fédéral. Il y a des budgets qui vont être débloqués et je pense que Molenbeek est une commune qui pourrait évidemment, ça pourrait se défendre, demander un budget valable pour pouvoir mener un travail de terrain important.

Je ne vais pas revenir sur le problème de la jeunesse, de la précarité, le problème du repli identitaire. Actuellement il y a deux choses, il y a la frustration ou bien nous pouvons vivre une frustration en tant que Molenbeekois ou bien nous voulons aller vers un élan, un élan qui mène vers un travail très concret. Ce travail consiste d'abord à faire en sorte, à travailler sur le vivre ensemble. Nous vivons les uns à côté des autres. Nous sommes des collègues au Conseil Communal et on peut se poser la question si déjà entre nous est-ce qu'il y a de la convivialité, est-ce que nous nous connaissons dans nos convictions, dans nos différences et donc ce travail devrait être fait à grande échelle et le tissage de ce travail du vivre ensemble doit être mené dans les prochains mois et les prochaines années.

Madame la Bourgmestre, on compte sur vous. Nous avons cette confiance par rapport au collègue, le travail qui va être fait pour qu'on puisse d'abord avoir un budget et pour qu'on puisse mettre en phase un travail sérieux et minutieux.

D'autre part, je voulais aborder ça lors de mon interpellation, une section réunie sur le thème de la radicalisation, comment pouvoir mener ce travail et concerter les acteurs associatifs, les familles et d'autres pôles. Je pense qu'il y a vraiment ce travail très important.

Par rapport au sécuritaire, j'avais envie également de me prononcer. Le fédéral n'a pas à s'immiscer au niveau de l'action communale. Nous pouvons prendre nos responsabilités en tant qu'élus et je pense que ça peut se négocier. Je pense qu'on a un travail beaucoup plus important que le sécuritaire qui est le vivre ensemble, la radicalisation. Comment faire en sorte que nos entités ne soient pas dans se replis identitaire et communautaire parce que c'est le cas actuellement. Nous avons beaucoup d'associations au centre de Molenbeek qui vivent avec 99% de personnes de la même culture et ce tissage doit être fait au fur et à mesure.

Je pense ne pas avoir été trop longue. J'espère pouvoir venir avec des propositions complètement concrètes et merci à tous.

M. le Président

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Merci Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre, je vous ai d'abord bien écoutée en tant que Bourgmestre en charge de l'Instruction publique communale, cheffe de la Police, et je vous remercie pour votre intervention. Très vite après la première onde de choc relative aux attentats perpétrés le 13 novembre à Paris, tous les Molenbeekois ont affrontés une soudaine proximité, entre ces faits odieux et des habitants de notre territoire communal. Donc jamais Molenbeek-Saint-Jean n'a été à ce point au cœur d'un battage médiatique d'ampleur internationale, devrais-je dire un abattage médiatique.

Depuis lors, c'est toute la région Bruxelloise qui est en alerte de niveau 4 et aujourd'hui, peu à peu, on peut se réjouir d'un retour progressif à la normale.

Evidemment nous sommes derrière vous, ça je tiens à le dire très fermement et je vais le répéter plusieurs fois, pour prendre des mesures urgentes, immédiates et multiples

qui s'imposent, à savoir la lutte contre toute forme de radicalisme et renforcer la sécurité et le sentiment du même nom, tout en permettant plus d'initiatives de convivialité et de dialogue dans nos quartiers afin de lutter contre tout rempli et j'entends bien que les deux choses ne se fassent pas forcément de concert quoi que vous ayez quand même parlé de plusieurs initiatives de dialogue déjà dans les écoles avec des parents etc., et c'est la bonne voie, certainement pour l'avenir.

J'aurais aimé savoir au nom de mon groupe, quelles sont, dans ce cadre, les démarches concrètes que vous avez entreprises et j'ai bien entendu ce que vous avez évoqué, mais les démarches concrètes que vous avez entreprises auprès du parquet pour que ce dernier signale encore plus qu'aujourd'hui quelque part en tout cas de manière très très claire les personnes problématiques et ce, qu'elles soient de retour de Syrie ou pas. Vous avez évoqué des chiffres qui n'étaient justement pas ceux qui étaient aussi annoncés dans la presse, je pense que c'est très important d'aussi informer par rapport à la cellule de déradicalisation qui existe, bref, les gens sont un peu perdus et je pense qu'ils se posent beaucoup de questions. Les travailleurs sociaux se posent beaucoup de questions dans quel que milieu qu'ils soient par rapport à des faits précis qui se passent devant eux, qu'ils trouvent peut-être inadéquats et à tout moment, il y a des risques d'amalgame dans ces cas-là et je pense, Madame la Bourgmestre, que dans ces cas-là, il faut pouvoir savoir à qui s'adresser pour poser une question, pour demander un conseil, pour ne pas se lancer justement dans des chasses aux maladroites et vers des choses qui deviendraient tout à fait inappropriées et mettraient à mal le vivre ensemble. Je pense qu'il faut pouvoir à la fois donner des réponses et rassurer toute une série d'acteurs avec des professionnels et donc donner des numéros de téléphone, des personnes de contact et ça je pense que c'est vraiment votre rôle ici à Molenbeek aujourd'hui.

Je voudrais aussi savoir quelles démarches vous avez entreprises par rapport à la sureté de l'état dont j'ai bien entendu que vous et Yvan Mayeur d'ailleurs entre autres disait exactement la même chose que vous c.à.d. que à certains moments on vous dit non non et voilà on vous donne une liste et puis on vous dit non non surtout n'intervenez pas, ne faites rien, on s'en occupe alors qu'il y a tout un travail de terrain qui est fait de prévention, de conseiller en prévention, de personnes spécialisées qui peuvent aider, contribuer et donc je pense que les pouvoirs publics ne sont jamais aussi fort que quand ils sont complémentaires et quand chacun se comprend bien et quand chacun comprend le rôle de l'autre et peut se passer justement les informations, la main dans l'aspect de la vie privée bien évidemment entre services publics mais à un moment donné de pouvoir réellement être en pleine complémentarité. Je plaide surtout pour que la police locale ne se prenne pas pour ce qu'elle n'est pas mais que par contre il y ait toutes les informations qui circulent entre professionnels assermentés évidemment mais de manière totalement complémentaire et professionnelle parce que là c'est un plus un qui font beaucoup plus que deux.

Evidemment, nous sommes aussi derrière vous par rapport au nécessaire renforcement des forces policières et donc je l'ai entendu, vous avez dit que vous avez pris des précautions pour que cela ne rime pas avec une mise sous tutelle policière de notre commune. Au départ j'avais rédigé quelques lignes mercredi dernier en rentrant justement de ce fameux rassemblement qui nous a tous ému et qui nous a tous fait du bien je pense et avouant qu'au départ les propositions de Monsieur Jambon étaient quand même relativement, on va dire modeste, pour être sympathique et que l'idée n'est pas de polémiquer et que si même la réserve fédérale allait à ce moment-là avoir un renforcement de ses effectifs, dans le même temps, les moyens de la justice baissaient et allaient passer de 1,8 milliards à 1,7 milliards en 2016 et rappelons que se sont bien ces budgets-là qui permettent aux juges d'instructions, au parquet, à la Sureté de l'Etat de se déployer. Heureusement, dès le lendemain, le premier Ministre a annoncé des moyens complémentaires. Voilà, voyons effectivement tous les détails qui s'imposent et la

précaution en la matière où ils seront dispatchés et moi, j'ai bien entendu aussi vos interventions disant que justement on n'avait peut-être pas encore toutes les informations sur les renforts qui allaient être mis en œuvre ici dans notre commune. Evidemment nous sommes derrière vous pour demander plus de moyens, car la police locale ne peut résoudre seule ses enjeux qui nécessitent des investigations dans l'ampleur. Ça paraît être évident qu'on parle de lutte contre les trafics de drogue, qu'on parle de radicalisme comme ici ça nécessite des moyens que la police locale n'a pas et je suis même certaine qu'il ne faut pas que ce soit la police locale qui s'occupe de ça. Chacun son métier. Ça me paraît être évident en toute complémentarité. Enfin, envoyer l'armée dans la rue ne peut en aucun cas être une réponse structurelle et durable. Je pense que là on est tous, en tant que démocrates, d'accord là-dessus et ce, à Molenbeek-Saint-Jean comme ailleurs.

Par rapport au dialogue entre nous, les sections réunies permettent d'aborder des thèmes et d'aller au fond des choses, de parler des diagnostics que l'on peut poser, des points délicats, sans tabou et sans journalistes ou sans public, je peux l'entendre évidemment. Mais je pense que le véritable débat démocratique, il doit bien se passer ici et c'est bien ce qui se passe aujourd'hui.

Alors, plus durablement et moins structurellement et sans polémique j'insiste toujours, je souhaiterais savoir ce que la majorité va défendre ou a défendu comme développement et là je parle d'avenir. C'est important, développement économique et territorial pour construire l'avenir de notre commune. Quel est votre vision d'avenir de la majorité en place pour que la situation socio-économique évolue ? Au niveau économique d'abord, vous qui avez été Echevine Madame la Bourgmestre, Echevine du Commerce, quelle stratégie comptez-vous mettre en place pour développer cette attractivité de Molenbeek et j'entends bien que toutes les réponses ne viennent pas maintenant, mais toutes les réponses étaient peut-être déjà là avant aussi, à un moment donné et c'est ça que je vous demande donc, l'attractivité de Molenbeek-Saint-Jean, évidemment qu'elle est mise à mal, ça n'était pas toujours facile non plus avant, ça on est bien d'accord, mais elle est aujourd'hui mise à mal et plus que jamais et elle en aura donc plus que jamais besoin demain. Et donc là, je suis assez d'accord avec Monsieur Léonard, saisissons aussi à un moment donné, voilà Molenbeek-Saint-Jean est connu du monde entier, et bien essayons de la faire connaître autrement. Là aussi, sur base d'un plan d'action, on pourra certainement vous soutenir. C'est un objectif commun.

Alors, au niveau territorial, ça peut paraître paradoxal ne parler de territoire ce soir, ça ne l'est pas. Vous l'avez évoqué plusieurs fois dans vos interviews aussi, vous l'avez souligné vous-même, Molenbeek-Saint-Jean est constitué de quartiers très différents et j'ajouterais que ce territoire est marqué par de nombreuses frontières qu'il faut absolument transcender. Le canal, tout d'abord, reste une barrière pour de nombreux bruxellois même si sa bordure est en pleine réhabilitation, quels sont vos projets pour permettre que cet attrait ne se limite pas à la façade du canal et à ses quelques enseignes emblématiques. La gare de l'Ouest qui est en soi une véritable frontière, une fracture à l'intérieur de la commune qui coupe la commune en deux. Que défendez-vous justement pour développer cette gare de l'Ouest. Le site Tour et Taxis, ça paraît banal, mais c'est une limite peu perméable pour les habitants qui habitent juste à côté. C'est vraiment une frontière infranchissable. Il faut aller par l'avenue du Port pour traverser. Quel projet défendez-vous pour garantir un décloisonnement du quartier ? Autrement dit, outre la nécessité de rendre le territoire attractif de l'extérieur, quel est votre plan, le plan du collège pour désenclaver notre territoire communal parce que c'est fondamental surtout maintenant que d'aucun aimerait bien justement nous enclaver encore plus qu'avant.

Alors, au nom du groupe socialiste, nous plaidons en tant que démocrates pour la défense d'objectifs communs, œuvrer à la sécurité de tous les habitants luttant contre

toutes formes de radicalisme, d'où qu'ils viennent, diffuser des valeurs de respect mutuel, le faire savoir, le marteler dans tous les services communaux et auprès de tous les habitants. Soutenir le vivre ensemble en incitant les initiatives citoyennes permettant les rencontres conviviales entre communautés, toutes les communautés.

Alors, Madame la Bourgmestre, beaucoup d'habitants sont perdus et partagés entre des sentiments de peur, de colère et ont besoin de parler, d'échanger, de dialoguer et c'est humain. Vous avez évoqué quelques espaces de paroles. Il sont nombreux à se demander ce qu'ils doivent faire pour changer l'image que l'on donne de la commune sans nier les faits, mais en rejetant tout amalgame, c'est une initiative citoyenne qui a permis le rassemblement de 2.500 personnes sur la Place communale, mercredi dernier, et tant mieux. Nous étions tous ensemble et nous souhaitons aujourd'hui et c'est juste un peu regrettable, ce n'est pas grave dans le contexte actuel, c'est juste dommage vraiment et de nouveau sans polémique, c'est dommage de rejeter une idée qui a d'ailleurs été aussi évoquée sans la citer par Monsieur Vossaert, mais de créer une union communale et citoyenne. Alors, d'où qu'elle vienne à nouveau, je pense que c'est une bonne idée, que c'est vraiment quelque chose et c'est peut-être un peu trop tôt pour que ça vienne sur la table, mais s'accorder sur les diagnostics et les pistes de solutions semble essentiel pour le groupe socialiste, pour pouvoir justement travailler en commun pour l'avenir des habitants de Molenbeek avec les citoyens, avec la société civile. Nous comprenons qu'il faille du temps pour construire un espace de dialogue avec tous les acteurs de la société civile, mais nous continuerons Madame la Bourgmestre, à plaider pour cette idée ensemble, et donc j'espère que cette idée fera des petits et ça prendra le temps que cela prendra.

En conclusion permettez-moi juste de citer le délégué aux droits de l'enfant, Monsieur Devos, qui a lancé un appel à ce que les mesures qui sont prises au niveau du vivre ensemble et du dialogue justement soient à la hauteur de celles qui ont été prises maintenant par rapport aux mesures sécuritaires qui s'imposent, que je ne remets pas en question. Je dis juste que nos réponses demain en terme de dialogue, d'union communale et citoyenne et de vivre ensemble devront être à la hauteur des mesures.

M. le Président

Merci Madame P'Tito.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président.

Madame la Bourgmestre, chers collègues, cher public, nous avons entendu des propositions constructives à discuter en sections réunies en effet. Au cours de la veillée où nous nous inclinons sur toutes les victimes de Daech, mercredi sur la Place communale et après celle-ci, j'ai préféré anonymement écouter l'émoi des habitants et des voisins, j'ai rencontré des amis et des professeurs des assassins de Paris, tous sous le choc. Comment ne pas être révoltés que des jeunes de nos quartiers puissent être manipulés ainsi par des puissances étrangères pour asseoir une hégémonie de terreur sur des piètres dollars en se servant de l'excuse de la religion. J'ai lu ce matin que les attentats de Paris les font se disputer. Espérons que ce soit vrai. Prétendre que la misère est le terreau de ce radicalise est pour moi une insulte à tous les pauvres qui restent dignes. Comme l'a dit Monsieur Vandenhove, les jeunes doivent être orientés très jeunes car l'enseignement semble démuné face aux mutations rapides de notre société. Il n'est plus vraiment un outil

d'ascenseur social et il y a des fractures culturelles énormes qui ne sont pas comblés. Les jeunes découragés sont alors attirés par l'argent facile du trafic de la drogue et là on ne leur demande pas de diplôme. On ne leur demande pas non plus pour aller à la guerre. Nous devons être solidaires entre nous. La Belgique a été construite par des générations d'immigrés qui ont fait sa richesse. Entourons nos enfants, cultivons les, rendons leurs l'envie de construire leur vie. Tous ensemble, comme nous le clamons mercredi, nous allons redorer l'image de notre commune et faire confiance à nos forces de l'ordre devant lesquelles nous ne pouvons qu'être admiratifs pour gommer la peur et surtout rassurer nos enfants.

M. le Président

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz

M. Papadiz :

Mesdames, Messieurs, ce bien triste fait est un retentissement international et ça, à Molenbeek on le sait mieux que nulle part ailleurs. Je souhaite par cette intervention rendre hommage aux victimes et plaider pour une unité de tous les Molenbeekois car la liste des victimes ne s'arrête pas à celles et ceux qui ont payé de leur vie ou celle d'un proche, ce vendredi 13 novembre pour avoir commis le seul crime de vivre dans un état démocratique libre. Aujourd'hui, les victimes se sont également tous les enfants bruxellois à qui le chemin de l'école a dû être refusé. Les événements récents nous rappellent que l'éducation est un enjeu incontournable dans lequel on doit s'investir sans tarder car elle représente la meilleure arme contre toute forme de radicalisation.

Aujourd'hui les victimes se sont toutes les personnes de confession musulmane qui subissent les stigmatisations, encore renforcées et ce, alors que pour Bruxelles et plus particulièrement Molenbeek trouvent leur principal richesse dans la multi culturalité.

Les victimes, ce sont encore les commerçants qui ont dû rester porte close et tous ces travailleurs qui n'ont pu se rendre à leur travail. On doit continuer à développer l'offre de travail, car la misère économique et l'exclusion sociale qui sont souvent les conséquences de l'absence de travail forment le terreau idéal à l'endoctrinement facile et dangereux que certains connaissent ces derniers temps.

Les victimes, ce sont tous les citoyens belges qui vivent dans la peur et l'insécurité depuis presque deux semaines et qui se voient privés d'une grande partie de leur activité sociale et culturelle. A cet égard, je continue à prôner qu'une plus grande participation au milieu associatif ne peut être que bénéfique. Cela permet l'ouverture vers la diversité, la connaissance et la compréhension de l'autre, mais elle permet également à chaque citoyen de se faire entendre dans un pays où l'expression est une de nos valeurs essentielles, à tel point que certains sont prêts à tuer pour nous l'enlever. Car dans notre démocratie, c'est le conflit d'idées qui nous fait évoluer et pas le conflit armé.

La victime, c'est également Molenbeek. Elle est touchée en plein cœur. Molenbeek tout entier qui subit à tort une atteinte à sa réputation car quelques-uns arrivent à faire oublier à quel point Molenbeek est une commune cosmopolite dans laquelle il fait bon vivre.

Aujourd'hui nous sommes tous victimes des attentats de Paris du vendredi 13 novembre. Le fanatisme et l'extrémisme n'épargnent personne. Nous sommes tous victimes mais nous sommes également tous responsables de mettre tout en œuvre pour ne

plus vivre cette terreur. En raison de cette responsabilité partagée une seule réponse s'impose, l'unité. Dans notre société, nous avons tous eu la chance d'avoir notre identité, nos valeurs personnelles et le droit de revendiquer pacifiquement. Mais face à la barbarie nous parlons d'une seule voix. Une voix qui s'oppose à toute forme de violence, une voix qui s'oppose aux amalgames, une voix qui s'oppose à la stigmatisation de communautés ou de Molenbeek, une voix qui veut aller de l'avant. Notre force est notre façon de montrer au monde que les attentats sont un échec pour ceux qui les ont commandités. Aujourd'hui, nous sommes tous réunis et ensemble nous donnerons les moyens de développer et d'investir dans les thématiques cruciales telles que l'éducation, l'accès au logement, l'accès au travail, la participation des milieux associatifs et surtout la protection absolue de nos libertés fondamentales. Ensemble, travaillons non pas contre le terrorisme, mais contre l'ignorance, le rempli d'identité, la misère sans laquelle l'extrémisme ne pourrait survivre.

Merci.

M. le Président

Merci Monsieur Papadiz.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président.

Tout d'abord, je n'ai pas vraiment préparé mon intervention d'aujourd'hui qui aurait dû être faite par Monsieur Berghmans et je tiens à vous transmettre ses excuses, car il a dû être retenu pour des raisons personnelles et ne peut pas être présent avec nous.

Je voudrais commencer mon intervention par un petit mot sur la minute de silence que nous avons observée à l'ouverture de cette séance, minute de silence que nous dédions évidemment aux victimes des attentats de Paris, mais dans un cadre et de manière plus générale le GIC-GGB, la dédie également à toutes les victimes du terrorisme international et à toutes les victimes des guerres dans le monde. Dans nos esprits et dans notre cœur, nous ne faisons aucune distinction entre les victimes. A nos yeux, elles ont toute la même valeur et ont droit à notre compassion de manière égale.

Si bien évidemment il y a des problèmes à Molenbeek et qu'il n'est certainement pas question de les renier, il est tout aussi clair que la problématique du terrorisme dépasse largement le cadre communal. Il est également clair que les facteurs sociaux tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, la discrimination, le manque d'éducation exposent nos jeunes et les rendent plus vulnérables et plus réceptifs à des discours dangereux, le chômage des jeunes et la pauvreté à Molenbeek justifieront à eux seules de décréter l'état d'urgence. J'ai entendu dire que nous avons fait un bond de dix ans en arrière. Je dis non. Nous avons même gagné du temps aujourd'hui, car aujourd'hui, plus aucun cache misère ne pourra désormais maquiller la réalité. A ceux-là, je dis de joindre la parole aux actes et de nous donner les moyens de répondre à la situation à laquelle nous devons ici de manière solidaire et collective faire face, et en commençant par arrêter de nous imposer l'austérité et l'orthodoxie budgétaire. On peut évidemment venir avec des propositions, des idées, de bonnes intentions. Mais tout ceci ne sera pas réalisable s'il n'y a pas de financement, de l'argent qui arrive pour soutenir ces belles idées et ces belles paroles.

Vous voulez que ça change à Molenbeek ? Alors, aidez-nous au lieu de nous enfoncer. Voilà, je termine par ça Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Dank u Mijnheer de voorzitter.

Eerst en vooral, wil ik in de naam van SP.A onze enige deelneming aan alle slachtoffers van de aanslagen mededelen.

J'aimerais en même temps féliciter également cette très belle action des associations molenbeekoises et de certains citoyens pour l'organisation de ce beau rassemblement qui n'était pas sans danger. J'aimerais juste partager avec vous très brièvement le fait que certaines associations qui ont pris l'initiative d'annoncer sur leur profil Facebook et autres cette action ont même eu des menaces. Ceci pour vous dire que le danger était là. D'où vient cette menace ? En tout cas, des plaintes ont été déposées. C'est tout de même assez surprenant, quand des associations prennent l'initiative d'organiser un rassemblement de paix. Il y a encore, même pendant ces événements, certains extrémistes ou radicalistes qui se permettent de menacer. Pour ma part, je vous avoue en tant que Molenbeekois et en tant que musulman que, depuis que j'ai su qu'un ou certains de ces terroristes sont originaires de notre commune, je suis frustré et je me pose plein de questions auxquelles j'aimerais trouver réponse. Il est clair que le temps qui nous est accordé ici au Conseil communal ne sera certainement pas suffisant et beaucoup d'autres réunions ne seront pas suffisantes pour réellement trouver des réponses à nos questions. J'ai passé mon temps à écouter des jeunes que je connais et parfois même à aborder des jeunes que je ne connais pas pour comprendre. Beaucoup de termes ressortent de certains jeunes, comme le terme « stigmatisation ». Les jeunes de notre commune se sentent, pas tous bien sûr, stigmatisés. Cette stigmatisation mène vers une frustration, mis à part tous les éléments que beaucoup de mes collègues ont énumérés aujourd'hui, il est clair que, avant d'agir ou avant parfois, comme certains de mes collègues l'ont dit, de faire des déclarations sans réfléchir comme certains de nos responsables de haut niveau, il faut d'abord s'asseoir et réfléchir sur le pourquoi et le comment. Donc, ce n'est pas aujourd'hui qu'on le fera, mais en tout cas la frustration en ressort fortement.

J'aimerais tout de même, en parlant de la stigmatisation, partager avec vous le fait qu'entre 2000 et 2013 il y a eu quelque 320 frappes terroristes dans le monde dont 7 seulement à coloration terroriste islamiste. Le problème est que, à chaque fois qu'il y a un acte terroriste, c'est l'islam qui est mis en cause. Et c'est ce qui me dérange personnellement. C'est ça la stigmatisation. Pour prendre un court exemple, il y a quelques années, un Danois, un frustré probablement, a tué 77 jeunes au nom de la chrétienté. Pardon, il s'agissait d'un Norvégien, merci. Bien sûr, ce n'était pas à la communauté chrétienne de se justifier. Le grand souci que j'ai, en tant que musulman, c'est que, à chaque fois qu'il y a une frappe - c'est une de trop - on me donne l'impression que je dois me justifier comme si l'islam était la cause de tout ce mal. Beaucoup de mes collègues ont précisé que les religions en général, dans leur fondement, bien sûr l'islam aussi, sont loin de ces actes horribles.

Je dirais que les responsabilités sont partagées. Nous devons tous prendre nos responsabilités, en commençant bien sûr par les parents. C'est essentiel, c'est réellement la base et l'équilibre d'un enfant, l'éducation est importante. Il faut revenir vers la valeur fondamentale dont l'école qui partage cette responsabilité. L'école n'éduque pas, mais

forme. Les parents doivent éduquer, l'école doit former sur des valeurs universelles. Les citoyens, les personnes dans les rues ont aussi leurs responsabilités. Je n'ai pas le temps de développer ma pensée, mais je vous assure que sur un enfant, un sourire ou un regard méchant a beaucoup d'impact. Un enfant, c'est vraiment comme une éponge, ça absorbe tout. C'est en fonction de ce qu'il vit aussi dans la rue qu'il peut forger son caractère, qu'il peut évoluer dans le bon ou le mauvais sens. Les autorités ont bien sûr une grande part de responsabilité. Oui, les élus, le pouvoir doivent mettre les moyens pour que justement tous ces acteurs puissent mener à bien leur combat. Excusez-moi, en disant « combat », je reviens vers le terme « djihad » dont on crédite ces terroristes et ces criminels, et c'est malheureux. Mais le djihad, c'est en fait le combat et la lutte avec ses enfants et avec sa famille.

Il est très important de considérer des déclarations par rapport aux mesures comme, par exemple, le contrôle des mosquées. Moi, je ne dirais pas qu'il faut contrôler les mosquées, mais plutôt collaborer avec les mosquées, collaborer avec les imams. A mon niveau en tout cas, je ne connais aucune mosquée radicale, ce qui est important, c'est de collaborer avec ces mosquées.

J'ai fait une proposition par sms à Madame la Bourgmestre - je ne sais pas si vous l'avez reçue ou pas - qui est simplement de prendre au sérieux cette mauvaise blague de Monsieur Eric Zemmour et de porter plainte. Ce n'est pas juste un geste anodin; je connais des humoristes, de vrais, qui ont fait moins que ce que, lui, a fait après ces événements terribles et qui ont eu toute la France, je dirais les autorités, derrière le dos, ils ont même été traînés devant la justice. Je pense que ce Monsieur doit, de notre part, faire l'objet d'une plainte parce que ce genre de déclaration, même sur le ton de la blague, est grave.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Madame El Hajjaji.

Mme El Hajjaji :

Merci Monsieur le Président.

Beaucoup de choses ont été dites. Mais face à l'ignominie des attentats de Paris, de Bamako et auxquels je dois malheureusement ajouter celui de Tunis, je tiens, au nom de mon groupe mais aussi très personnellement, à rendre hommage aux victimes et à leurs familles. Très personnellement, parce que Monsieur Dieudonné était mon collègue et ami depuis dix ans. Une menace terroriste toujours présente que les Molenbeekois vivent, comme tous les Bruxellois, avec une certaine angoisse. Mais ils ressentent aussi une profonde injustice d'être associés à ces terroristes, d'être pointés comme étant la menace. Les dernières déclarations du ministre de l'Intérieur ne font que stigmatiser les citoyens de notre commune. Il a notamment déclaré vouloir faire le ménage à Molenbeek ou encore d'entrer dans chaque maison pour vérifier qui y vit, comme si dans chaque maison habitaient un ou plusieurs terroristes. Alors, les habitants et surtout, les mamans de mon quartier désormais tristement célèbre appréhendent avec beaucoup d'angoisse ce nettoyage annoncé. Il est bien sûr de notre devoir à tous de tout faire pour arrêter ces terroristes. Mais il est aussi de notre devoir de ne pas accepter de tels amalgames. Les habitants ont le sentiment qu'on les traite comme des terroristes. Dans ce cadre, il est primordial de maintenir le dialogue, d'être l'intermédiaire indispensable entre les autorités fédérales et tous les citoyens de Molenbeek. Ces derniers jours, Madame la Bourgmestre, vous êtes montée au créneau pour défendre l'image de notre commune, je tiens à vous en remercier. Vous

avez notamment souligné que notre commune connaissait un déficit de mixité sociale. Je partage ce constat parce qu'il est malheureusement vrai et je voudrais, en ce qui me concerne, plaider sans tabou pour une mixité tout court dans le haut et le bas de Molenbeek et, surtout, appeler à une véritable solidarité entre tous les Molenbeekois et leur pouvoir communal. Car, Madame la Bourgmestre, dans le Molenbeek historique vivent aussi et ce, depuis plus de cinquante ans, des citoyens qui ont fait le choix d'y rester alors qu'ils ont la possibilité d'aller vivre dans d'autres communes beaucoup moins stigmatisées.

Madame la Bourgmestre, vous avez parlé d'un certain nombre de mesures, je vous ai entendue dans votre exposé général, mais j'aimerais vous entendre expliquer les initiatives que vous avez prises pour informer les habitants, les associations et l'administration sur les mesures prises par le Fédéral et vous-même. Je voudrais aussi que vous nous expliquiez ce que vous avez fait pour rassurer les habitants et leur dire comment vous luttez contre la stigmatisation de la commune. J'ai une interrogation très importante, vous, je vous ai beaucoup entendue. Par contre, en ce qui concerne les responsables en charge de la jeunesse, j'ai beaucoup entendu et lu dans les médias mais j'ai vu très peu de personnes sur le terrain pour expliquer. Je me pose aussi une question sur le rôle de la LES et sur les travailleurs de la LES. Il me semble qu'ils sont doublement choqués. Je voudrais savoir quelle est leur tâche aujourd'hui et quel est leur rôle dans l'accompagnement des jeunes aujourd'hui.

Je voudrais aussi vous demander, si vous le pouvez, de nous dire un peu comment vous comptez agir pour construire cette mixité sociale, économique et intellectuelle qui ne cesse de faire fuir cette nouvelle classe moyenne issue aussi des quartiers populaires, car s'il est primordial de faire redescendre l'information auprès des habitants, il est tout aussi primordial d'écouter les habitants, de réunir les associations et de faire remonter l'information vers l'administration et vers le Fédéral. Le pire aujourd'hui, Madame la Bourgmestre, c'est une coupure entre le terrain et les autorités. Un dialogue rompu ne pourrait qu'augmenter les méfiances déjà profondes et la stigmatisation. Vous êtes, Madame la Bourgmestre, la garante de ce dialogue up and down.

Je voudrais, en ce qui me concerne, conclure en vous demandant si vous avez une liste complète des associations et autres centres de jeunes fiables pouvant être considérés comme de véritables interlocuteurs et relais. Et je voudrais, pour tout à fait conclure, Madame la Bourgmestre, vous dire que je pense qu'aujourd'hui l'union de tous les Molenbeekois est la seule réponse à la barbarie. J'entends beaucoup dire qu'on renvoie les responsabilités de l'échec aux anciens responsables et notamment à l'ancien Bourgmestre de la Commune, je voudrais vous dire tout simplement que tout le monde sait que, évidemment, l'échec est orphelin et que la réussite est souvent revendiquée par plusieurs pères. Donc, je voudrais vous demander s'il est possible justement d'aller à une forme d'union sacrée pour que nous puissions vraiment être fiers d'être molenbeekois et pouvoir le défendre en dehors de notre commune.

Je vous remercie pour toutes les réponses que vous pourriez m'apporter.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Madame El Hajjaji.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Madame la Bourgmestre, chers collègues, je tiens à souligner ce soir que l'image, d'abord limitée à la Belgique, est aujourd'hui malheureusement médiatiquement étendue au monde entier. Celle de notre commune, Molenbeek, est terriblement cruelle. Comme vous, j'aime ma commune. C'est pourquoi je tiens à rappeler ce soir que les jeunes de moins de 25 ans à Molenbeek atteignent le seuil incroyable de 36,7 % de taux d'inactivité. Autant de jeunes à la recherche continuelle d'un impossible emploi, souvent en désespérance et proies d'autant plus faciles pour cette organisation terroriste criminelle qu'est Daech. Je tiens à resouligner ce soir la dangerosité de cette situation déjà maintes fois dénoncée par ma famille politique et qui constitue en soi une véritable bombe sociale. Aussi, je voudrais vous entendre faire le point sur deux politiques menées actuellement par la Région et pour lesquelles la participation des pouvoirs communaux est primordiale. Pouvez-vous nous dire combien de formations organise notre commune dans le cadre du programme Garantie Jeunesse coordonné par la Région ? Par ailleurs, pouvez-vous nous dire comment vous avez abordé l'application de l'ordonnance Madrane dans les services communaux ? Enfin, j'appelle de mes vœux le soutien, le moment venu, de l'ensemble des groupes politiques à l'atterrissage d'un projet particulièrement important pour les jeunes, mais aussi pour l'ensemble des hommes et des femmes de nos quartiers, celui de la zone d'économie urbaine stimulée. Pour rappel, ce projet vise à favoriser l'embauche des personnes vivant dans les quartiers les plus fragilisés par les entreprises privées. En l'état actuel des choses, face au péril qui nous guette, ce n'est pas de division dont nous avons besoin mais de solidarité, de rassemblement, de coordination des politiques, d'analyse sans concession et de vision commune.

Merci pour votre écoute.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Monsieur Magérus.

Je donne la parole à Madame Manzoor.

Mme Manzoor :

Merci Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, membres du collège, chers collègues et concitoyens. Je veux évidemment faire part de la profonde douleur que j'ai ressentie et que je ressens encore suite aux événements de Paris du vendredi 13 novembre. En effet, toute vie humaine est précieuse. Et la vie n'a ni couleur, ni religion. J'ai parlé de vie humaine, c'est en effet exactement cela que ces barbares ont ôtée, cette nuit d'horreur, pour l'humanité. Je veux surtout rappeler que la religion à laquelle j'appartiens m'enseigne que le meurtre d'un individu constitue le meurtre de toute l'humanité. C'est pourquoi, que ces barbares s'appellent Jean, Rachid, ou Isaac, je ne me reconnais pas en eux et eux ne pourront jamais prétendre être dignes. A cause de ces êtres innommables, ma commune a été stigmatisée, des amalgames inacceptables ont été faits. Mais je tiens à rappeler que notre commune est composée majoritairement de gens bien respectueux des autres, peu importe leur couleur, culture ou religion. Molenbeek-Saint-Jean est certainement la commune qui a la plus grande diversité humaine et c'est probablement bien pour cela que des gens malintentionnés prennent refuge dans cette diversité où ils passent inaperçus. Mais nous ne devons rien changer à notre bonté, notre courtoisie, notre respect des autres, hormis le fait d'être à l'avenir plus vigilants et ce, à tous les niveaux afin que des êtres venus d'un autre monde ne puissent bafouer nos valeurs, ternir notre image ou celle de notre

commune. Toutes mes pensées vont bien sûr aux familles des victimes de Paris, aux Bruxellois qui vivent dans l'angoisse, mais pas seulement. En effet, je pense aussi à tous les innocents qui souffrent ou ont souffert de ces guerres ou conflits, parfois simplement guidés par des enjeux économiques. And last but not least, nous sommes en train de vivre des moments difficiles, et je demande à mes concitoyens, aux musulmans et aux autres, de faire preuve de patience et de rester debout comme à leur habitude. Et je reste convaincue que ce n'est qu'une question de temps, avant que ces éléments néfastes à la société civile ne soient neutralisés.

Je vous remercie.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Madame Manzoor.

Je donne la parole à Monsieur El Abboudi.

M. El Abboudi :

Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, mes chers collègues, comme tous les Molenbeekois, je condamne avec la plus grande fermeté cet acte lâche et odieux qui a coûté la vie à 129 personnes le vendredi 13 novembre 2015 à Paris. L'islam, ce n'est pas le terrorisme, l'islam c'est la paix. Pour moi, ce ne sont pas des musulmans, mais des voyous, des lâches qui ont fait ça. Tous les imams de Molenbeek ont condamné cet acte. Nous devons vivre ensemble quelle que soient la religion ou les croyances, toutes les communautés, avec les juifs, les chrétiens, les musulmans, nous devons travailler ensemble. C'est dommage !

Je vous remercie beaucoup.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président :

Merci Monsieur El Abboudi.

Mesdames, Messieurs, avant de passer la parole à Madame la Bourgmestre, je vous propose,- dans la suite des débats, comme il y a beaucoup de propositions qui ont été émises et que des réunions vont être organisées après cela pour pouvoir répondre à beaucoup d'interrogations et éventuellement et même certainement aboutir à des propositions, - d'écouter ses réponses et éventuellement celles des quelques Echevins qui ont été interpellés. Et je vous invite à ne pas revenir sur le sujet par après, mais bien de le faire lors de la section réunie que nous aurons, de telle façon que nous puissions rester sur un débat tout à fait serein.

Je passe d'abord la parole à Madame Turine. Pas de réplique, nous dérogeons pour une fois à cette habitude de laisser le dernier mot à la salle.

Mme l'Echevine Turine :

Les horreurs qui ont frappé récemment Paris nous laissent effectivement un profond sentiment de tristesse, d'écœurement, de peur et de désarroi. Ces attentats ont fait un

nombre incroyable de morts, des jeunes et des moins jeunes et de toutes origines. Et toutes ces vies ont été arrachées simplement parce qu'ils vivaient leur vie. Ces tueurs et ceux qui les ont inspirés, cette bande de terroristes, ils font en fait la guerre à la démocratie, ils font la guerre à la société de la diversité et de la tolérance. Et ils sont en cela les meilleurs alliés des racistes, des islamophobes et des conservateurs assimilationnistes qui peuvent aujourd'hui se frotter les mains. Ces intégristes religieux de Daech rêvent d'un monde semblable aux pourfendeurs de la multiculturalité, un monde où tout le monde doit se ressembler, un monde où tout le monde marche au pas, où la devise est « pense comme les autres ou ne pense pas, fais comme tout le monde ou crève », un monde où la diversité n'a pas de place, et pour y arriver, ils cherchent le chaos, celui qui attise les haines et qui permet d'envoyer dehors tous ceux qui ne lui ressemblent pas. Cet attentat a été pour notre commune un véritable tremblement de terre qui nous a ravagés et qui nous ravage encore puisqu'effectivement une partie de ces terroristes viennent de Molenbeek ou sont passés par Molenbeek. Non seulement ils viennent de Molenbeek, mais ils ont grandi ici, ils ont fréquenté certaines de nos écoles, certaines de nos associations. Qui eût pu croire qu'un jour ils commettraient des actes d'une telle barbarie ? Bien sûr, on ne le nie pas, nous savions que notre commune était impactée par le phénomène des départs vers la Syrie depuis 2013. Nous savions aussi que certaines filières criminelles avaient de temps à autre utilisé notre territoire pour trouver une planque. Mais voir ces jeunes, ces enfants de Molenbeek commettre l'irréparable est un choc pour chacun d'entre nous. La surmédiatisation de notre commune qui s'est retrouvée envahie de cars et satellites de la presse du monde entier le temps d'une semaine a aussi participé de ce tremblement de terre. S'il était évidemment normal que les médias fassent leur travail d'information, cette surmédiatisation a amené son lot de simplismes, son lot d'amalgames de la part de journalistes, de chroniqueurs et de certains politiques. Ces simplismes et amalgames ont eu un double impact négatif. Premièrement, cela a renforcé la stigmatisation de toute une commune, de toute une population et, singulièrement, la stigmatisation des jeunes hommes. Quand on s'appelle Mohamed, il est déjà plus difficile de trouver un emploi. Quand on s'appelle Mohamed et qu'on vient de Molenbeek, c'était déjà la galère, ça risque de devenir l'enfer. Et, par ailleurs, cela a renforcé la méfiance envers les médias, avec le risque d'amplifier le succès des théories du complot. En effet, quand on est déjà méfiant par rapport aux institutions et notamment aux médias, quand on voit la description faite de Molenbeek sur certains médias et que l'on sait que cela ne correspond pas à la réalité, comment faire encore confiance aux autres informations. L'enjeu de l'éducation aux médias, du développement de l'esprit critique est essentiel. L'enjeu de la confiance aussi, de la confiance en soi, de la confiance en la collectivité, de l'estime de soi et de l'estime du bien commun est fondamental.

Après le moment de recueillement nécessaire et le moment de torpeur qui en a suivi, on se réveille un peu groggy. Il nous faut reprendre un peu ce travail que nous avons entamé dès que nous avons pris conscience du phénomène des départs vers la Syrie à l'automne 2013. Ce travail, même s'il est déjà entamé, a été un peu secoué par ces événements. Nous devons le poursuivre. Et il faudra aussi certainement l'amplifier et certainement l'améliorer, et ce sera l'occasion effectivement de débats au sein de sections réunies.

Je voulais rappeler maintenant les quatre niveaux de travail de prévention qui sont en tout cas identifiés. Le premier, c'est la question des returnees dont certains d'entre vous ont parlé. A côté du suivi judiciaire des returnees interpellés, il est urgentissime de mettre en place un accompagnement psychosocial qui permettrait la déradicalisation. Voilà plus d'un an que nous tirons la sonnette d'alarme à ce sujet. Non seulement le Fédéral ne le fait pas, mais le niveau local ne reçoit pas les informations nécessaires qui nous permettraient de le faire. Nous espérons que cela va bouger à ce niveau.

Le second niveau de travail de prévention est la prévention de crise. Depuis un an, une cellule de crise composée pour l'instant de deux personnes, un sociologue et une psychologue, accompagne des familles qui craignent chez un de leurs membres un risque de radicalisation ou un risque de départ vers la Syrie. Elle accompagne également des familles dont un des membres est parti en Syrie. Il faut le souligner, leur travail a permis d'éviter le départ de plusieurs jeunes. Depuis les attentats du 13 novembre, les demandes ont fortement augmenté. Cette cellule devrait évidemment être renforcée.

Il y a ensuite le troisième niveau qui est celui de la sensibilisation sur le phénomène des départs en Syrie et sur le phénomène de Daech, de sorte à pouvoir décrédibiliser le discours des recruteurs, c'est-à-dire donner des outils aux travailleurs sociaux et aux acteurs de première ligne comme les enseignants ou même les gardiens de la paix. Depuis le printemps 2014, nous avons mis en place toute une série de formations à leur destination. Il s'agit aussi d'informer et de sensibiliser sur le phénomène auprès du public des jeunes adolescents et des jeunes adultes. Là aussi, nous avons déjà organisé toute une série d'actions avec les maisons de quartier et autres structures qui accueillent les jeunes, que ce soit via par exemple la pièce « Djihad » ou la rencontre avec différents acteurs qui avaient une certaine légitimité pour parler de cela avec eux. Et bien entendu, il faut absolument amplifier ces actions car les demandes sont importantes, et nous comptons quand même 30.000 jeunes dans la commune.

Il s'agit aussi d'élargir le public pour donner des outils également notamment aux parents dont beaucoup sont demandeurs, qui se sentent démunis par rapport à ces enjeux-là. Nous avons également entamé une collaboration avec les mosquées qui doit être développée.

Enfin, il y a l'axe très important de la prévention générale. C'est tout le travail - certains d'entre vous ont en parlé également - qui permet de stériliser le terreau dans lequel les recruteurs puisent pour embrigader les jeunes. Cela passe par les politiques de jeunesse, les politiques de dialogue interculturel, les politiques d'insertion socioprofessionnelle, les politiques sociales. En ce qui concerne les jeunes, il importe de leur donner la parole, de leur donner une place. Il importe également de travailler sur les préjugés et la rencontre de l'autre. Il s'agit également d'amplifier le travail sur les questions identitaires, notamment avec les familles et avec les acteurs religieux.

On pourra - et cela a été déjà développé lors d'autres conseils communaux - reparler de toutes ces actions lors de prochaines sections réunies. Je voudrais juste reprendre cette phrase qui a déjà été citée à plusieurs reprises après les attentats du mois de janvier dernier mais qui est tout à fait pertinente, c'est celle du premier Ministre norvégien qui, après les attentats d'Oslo, avait dit : " vous ne détruisez pas la démocratie et notre travail pour rendre le travail meilleur, nous allons répondre à la terreur par plus de démocratie, plus d'ouverture et de tolérance". Ça reste la meilleure réponse, et sans doute la plus difficile. Je reste convaincue qu'une des solutions réside dans l'affirmation radicale de notre vivre ensemble et dans la consolidation d'un élan commun. Et c'est ce que la toute grande majorité de nos concitoyens et l'ensemble de nos travailleurs construisent quotidiennement sur le terrain. La tâche est immense, l'enjeu est de taille. Et on le sait, le niveau local ne pourra pas porter seul tous ces défis. Mais au niveau local, humblement, nous nous y attelons avec l'ensemble des forces vives de la commune, les écoles, les associations, les acteurs religieux et les familles. Et j'espère que nous pourrions amplifier ce travail dans les semaines et les mois à venir.

Il y avait une question plus spécifique par rapport à ce qu'a fait la LES ces derniers dix jours. Il y a eu évidemment des réunions avec les travailleurs qui sont eux-mêmes terriblement choqués, comme j'ai pu le dire au début de mon intervention. Certains d'entre

eux n'ont pas compté leurs heures pour pouvoir veiller tard le soir, notamment lors des perquisitions pour accompagner les jeunes des quartiers. Il y a eu également pas mal de moments de parole qui ont été organisés déjà dans les maisons de quartier et à la Maison des femmes. C'était là une réponse en urgence. Il y a tout le travail quotidien qui doit reprendre et faire en sorte d'essayer de retrouver une vie quotidienne de travail à travers tous les niveaux dont je vous ai parlé avec l'ensemble des acteurs.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Je ne vais pas être aussi long que ma collègue. Mon chef de groupe, Roland Vandenhove, a très bien exprimé la position du CDH par rapport à ce drame innommable que nous avons vécu et ses conséquences sur l'image de Molenbeek. Et je peux me réjouir de voir que nous sommes tous ici solidaires, comme un seul homme, comme une seule femme, pour adopter une position qui tourne le dos à la barbarie sans, je dirais, éviter nos responsabilités par rapport aux défis qui nous attendent tous pour pouvoir construire un monde où nous vivons tous ensemble évidemment sans tomber dans le piège de la division.

Je voudrais simplement m'exprimer ici mais très brièvement par rapport aux conséquences sur l'économie molenbeekoise et, de manière plus générale, sur l'économie bruxelloise. L'alerte au niveau 4 a mis en énorme difficulté différents secteurs économiques de la Région. Et je peux vous dire qu'à Molenbeek-Saint-Jean, par exemple, quasi la situation d'urgence que nous avons connue depuis les événements du vendredi 13 a fait perdre aux commerçants du Molenbeek historique entre 60 et 80 % de leur chiffre d'affaires. Sans oublier que nous avons dû - et demain encore nous allons rééditer ça - annuler une série de marchés, ce qui a évidemment une conséquence pour les maraîchers qui accusent un manque à gagner clair qu'ils pourront difficilement récupérer. La bonne nouvelle, si je peux l'appeler ainsi, c'est que, avec les mesures qui viennent d'être annoncées par le gouvernement fédéral pour aider le secteur du commerce bruxellois et l'Horeca, il va y avoir une diminution de certaines charges et leur report quand cela se justifie. Au niveau de Molenbeek, nous allons bien évidemment mettre en œuvre tout un plan pour venir en soutien et, je pense, en complémentarité avec ce qui va être décidé au niveau de la région bruxelloise. Nous allons par exemple mettre en place toute une série d'opérations de promotion dans les lieux commerciaux et, en ce qui concerne les maraîchers, tout simplement revoir leurs cotisations par rapport aux jours où ils n'ont pas pu déposer leurs étalages dans les différents marchés concernés. D'autres mesures vont être présentées en sections réunies lorsque celles-ci seront décidées, des mesures qui vont leur permettre, non pas de retrouver le manque à gagner, mais en tout cas, de les soulager un peu par rapport aux pertes sèches qu'ils ont subies.

Merci pour votre écoute.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

Mme l'Echevine Gilles-Goris :

Vous avez été nombreux à revenir sur les déclarations fracassantes de notre ministre de l'Intérieur. En tant qu'Echevine de la Démographie, je vais fortement déplorer ces paroles incendiaires. Comme si la stigmatisation et les dégâts causés par les événements n'étaient pas suffisants. Stigmatiser ce quartier, stigmatiser notre commune aura un effet dévastateur, de repli sur soi, de peur, de frustration. Ayant la chance d'habiter le quartier depuis vingt ans, c'est au quotidien que je ressens cette peur chez les nombreuses familles qui y habitent et, surtout, chez les mamans. Et peut-être que nous n'avons pas assez parlé des mamans, ce soir, qui à la fois portent un projet, un désir pour leurs enfants, mais qui sont aussi maintenant tiraillées, habitées par la peur quant à leur avenir.

Pour revenir à la déclaration du ministre de l'Intérieur, non seulement elle est stigmatisante mais en plus irréalisable. Puisqu'il parlait de quelqu'un de l'administration qui allait passer de porte en porte pour demander gentiment s'il n'y a pas par ici un djihadiste ou une personne illégale ! Que chacun garde la tête froide, ait un peu de dignité et beaucoup de respect pour ce que chacun dans notre quartier, dans notre commune, est en train de vivre.

Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Je voulais répondre au sujet du développement urbain. Effectivement, le développement urbain est essentiel pour une ville, vous l'avez dit, Madame P'tito. Sans projet de développement urbain, il n'y a pas de richesses, donc pas d'emplois. Les zones du canal et de la gare de l'Ouest font l'objet par la Commune d'une attention très particulière depuis maintenant deux ans. Je pourrai en parler beaucoup plus longtemps lors d'une section réunie, car ça prendra beaucoup de temps pour expliquer notamment tout ce qu'on a décidé avec la Région. Je peux vous dire que le Plan canal est une chose très importante à nos yeux; nous l'avons d'ailleurs concrétisé par un contrat de quartier et nous allons le concrétiser également par un plan particulier d'affectation du sol et par une politique un peu spécifique par rapport aux marchands de voitures. Nous voulons des équipements, du logement et de l'activité productive dans ce quartier.

Concernant la gare de l'Ouest, c'est la même chose, nous travaillons en étroite collaboration avec la Région et avec la SNCB, ça c'est l'élément neuf qui fait que ce qui a été récemment approuvé par le gouvernement régional est une étape essentielle pour l'activation de cette zone qui peut accueillir énormément de logements, des bureaux, de l'activité économique et de grandes liaisons entre les quartiers, la liaison Est-Ouest. Nous avons beaucoup d'espoirs pour que ce développement ne prenne pas vingt ans, que dans quelques années on puisse commencer les travaux. En tout cas, pour Tour & Taxis qui se trouve sur la Ville de Bruxelles, nous plaçons pour des projets qui permettent une perméabilité avec ce lieu. Hélas, le projet de logements qui est prévu pour Tour & Taxis ne l'a pas permis; nous avons remis un avis défavorable à ce sujet. Mais le développement urbain demande plusieurs débats et je reviendrai avec plaisir là-dessus.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Les interventions ont été nombreuses ce soir. Elles vont, je pense, toutes dans le même sens. Nous avons subi un électrochoc qui demande un signal clair. Chacun s'est exprimé avec ses émotions, ses sensibilités, avec des questions aussi déjà. La prochaine est justement d'avoir des réponses, de commencer à construire les réponses que nous devons donner à la population. Moi, dès le départ, j'ai dit qu'il faut travailler sur deux axes. Il faut travailler sur la cohésion sociale, c'est-à-dire l'emploi, l'éducation, la prévention. Nous devons aussi travailler sur la sécurité. Je pense que l'un ne va pas sans l'autre. Nous devons également le faire, comme on l'a dit, avec les forces vives de la commune. Dans un premier temps, la proposition qui est faite est de revenir ici en sections réunies, mais il est évident que nous ne pouvons pas rester entre nous et qu'il faut nécessairement, comme cela a été évoqué, un consensus, une union sur les objectifs que nous devons nécessairement partager et mettre en œuvre. Mais c'est un projet qui se construit. Il y a beaucoup de questions qui ont été posées ce soir, beaucoup de considérations ont été faites. Et je pense qu'on ne peut pas non plus faire des effets d'annonce, avoir des réponses précipitées, qui pourraient décevoir ou ne pas rencontrer les attentes des habitants de cette commune. C'est pourquoi, comme cela a été annoncé, il est essentiel que nous puissions nous réunir, mais pas, comme je l'ai précisé, uniquement pour se concerter entre nous, mais aller également vers les autres. Mais dans un premier temps, il faut véritablement avoir un plan d'action. Je vous propose donc de nous rencontrer pour ce faire dans les semaines qui viennent.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Nous avons terminé ces discussions et je vous propose de reprendre l'ordre du jour du Conseil communal tel qu'il est prévu. Je vous informe que les points 1, 2, 3 et 4 sont retirés. Nous sommes donc directement au point 5 portant sur l'enseignement fondamental francophone.

5. Enseignement fondamental francophone - Confirmation de l'appel aux candidats pour une désignation à titre temporaire dans une fonction de directeur/trice pour une durée supérieure à quinze semaines à l'Ecole n°16 - l'Ecole du petit Bois.

Gemeentelijk Franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor de directeurfunctie van "Ecole 16 - l'Ecole du petit Bois" voor een duur van meer dan 15 weken - Bevestiging.

M. le Président :

Est-ce qu'on peut approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 38 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 38 positieve stemmen.

6. Enseignement francophone - Fiches d'évaluation des enseignants des écoles communales fondamentales de régime linguistique francophone. Franstalig onderwijs - Evaluatieverslagen van de leerkrachten in het gemeentelijk franstalig basisonderwijs.

M. le Président :

Est-ce qu'on peut approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 38 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 38 positieve stemmen.

7. Enseignement - Approbation d'une convention entre l'Administration communale et le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean pour l'occupation de locaux de cours à l'Institut Machtens, Enseignement communal de Promotion sociale. Onderwijs - Goedkeuring van een conventie tussen het Gemeentebestuur en het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek voor de bezigheid van leslokalen bij het Machtensinstituut, gemeentelijk onderwijs van sociale promotie.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président.

Juste une question par rapport à la décentralisation de ce cours qui va se faire dans un autre bâtiment. Est-ce qu'il s'agit de faire face finalement à une demande accrue de personnes qui souhaitent suivre des cours d'alphabétisation et des cours de français qui ne peuvent pas être organisés dans d'autres bâtiments ? Je voudrais connaître la nature de cette convention et les raisons qui expliquent la décentralisation à l'Institut Machtens.

Merci.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

L'Institut technique Edmond Machtens est un institut qui donne des cours de promotion sociale. Il nous semble donc positif de pouvoir valoriser ce bâtiment et de faire en sorte que d'autres, qu'il s'agisse d'associations ou du CPAS, puissent utiliser les lieux qui sont disponibles pendant la journée. Mais Monsieur Vandenhove va certainement vous donner un complément d'information.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Dans la situation actuelle, il s'agit d'héberger de manière provisoire les cours actuels, en attendant une implantation définitive, et ça fait partie du plan du CPAS de trouver des lieux définitifs, ça sera probablement dans le cadre du bâtiment Schols que la Commune va mettre à notre disposition. Donc, la première étape est de localiser convenablement les cours; c'est un retour aux sources parce que les cours étaient donnés à l'Institut Machtens il y a deux ans. Pour le moment, on est en train de chercher des locaux définitifs. C'est une étape, mais c'est vrai que dans l'avenir, vu les choses dont on a parlé maintenant, le développement des cours d'alphabétisation est une priorité évidemment tant au niveau du CPAS que de la Commune. On fera appel effectivement à des locaux qui sont à disposition pendant la journée pour pouvoir répondre à un besoin grandissant; on n'a pas de moyens pour le moment de répondre à toutes les demandes, et ça sera une priorité.

M. le Président :

Merci Monsieur Vandenhove.

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

8. Culture - Fixation des prix des boissons mises en vente par l'Administration communale.

Cultuur - Vaststelling van de prijzen van de dranken verkocht door het Gemeentebestuur.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Juste une petite question, une réflexion un peu en lien avec tout ce dont on a discuté par rapport à la mixité. Ici, je comprends la motivation d'uniformiser, d'avoir une tarification des boissons. Mais, est-ce que dans certains cas et dans certains lieux qui sont des lieux de rencontre, de mixité sociale, je pense notamment au premier exemple qui me vient en tête, la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, il ne faudrait pas là avoir une attention particulière par rapport aux tarifications ? Je ne dis pas que les boissons doivent être gratuites, mais elles doivent continuer à permettre en tout cas aux gens de se voir, de se parler après un spectacle, de permettre l'accès vraiment à tout le monde. Je me pose juste la question, ça m'interpelle d'autant plus qu'on vient de parler beaucoup de mixité sociale.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je sors un peu du contexte, mais je voudrais en fait demander si la Commune veut aussi appliquer dans ces événements et activités la règle que plusieurs organisations en matière de santé préconisent et qui consiste à offrir un verre d'eau du robinet aux gens qui le demandent. Je comprends qu'il y ait des bouteilles d'eau, que les gens peuvent choisir de payer. Mais je pense que la Commune doit donner l'exemple et faire en sorte de mettre à disposition des gens des verres d'eau, des jugements ayant été même rendus en faveur de gens qui ont fait cette demande.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Il y a beaucoup de manifestations qui se déroulent à différents endroits de la commune. Il y a évidemment la Maison des Cultures, mais il y a aussi le Centre communautaire, le château du Karreveld, pour ne donner que ces exemples. Et à l'occasion de certaines manifestations, il y a le verre de l'amitié, de la convivialité, de la rencontre, qui est proposé et offert aux participants, notamment à l'occasion, par exemple, de vernissages, de conférences. Mais pour d'autres occasions, notamment lors de pièces de théâtre, en effet, il nous semble quand même important de faire participer les gens qui le souhaitent et de faire payer le prix des boissons. Evidemment, il est intéressant de pouvoir se rencontrer autour d'un verre après une manifestation culturelle. Si un verre d'eau est demandé, il sera évidemment donné. Ce qu'il faut surtout, c'est de faire en sorte qu'il y ait un accès gratuit ou tout à fait démocratique en termes de prix, pour permettre à un public diversifié de participer à ces activités.

M. le Président :

On peut approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

**9. Sports - ASBL Molenbeek Sport - Compte de l'exercice 2014.
Sport - VZW Molenbeek Sport - Rekeningen van het dienstjaar 2014.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je vois que les entrées à la piscine constituent un trou très important dans le budget. Je voulais simplement savoir pour quand est prévue la réouverture de cette piscine ?

Merci.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

L'inauguration officielle de la piscine aura lieu le 21 janvier, si je ne m'abuse. Et, théoriquement, pour le grand public, le 23. Le seul souci est que nous avons un tableau électrique à remplacer suite à un incendie. Donc, l'ouverture va se faire, mais il faudra prévoir une semaine de travaux, il y aura donc une fermeture pendant une semaine, mais là, ce sont les entrepreneurs qui proposeront un moment pour changer le tableau. Donc, inauguration officielle le 21 et, le 23, ouverture au public.

M. le Président :

On peut approuver le point 9 ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

**10. Grh - Allocation pour travaux dangereux, insalubres ou incommodes.
Hrm - Toelage voor gevaarlijk, ongezond of hinderlijk werk.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Donc, allocations pour travaux dangereux et insalubres ou incommodes. J'entends bien que c'est sur base de l'arrêté royal de 1976 etc., mais ça pose question quand même. Je voudrais savoir de quoi on parle. Il est question y compris de radiations ionisantes, de contamination par des substances radioactives. Je comprends qu'à un certain moment on travaille à plus de 30 mètres au-dessus du niveau du sol, je l'entends. Bref, je voudrais savoir quelle potentielle réalité recouvre ce projet.

M. le Président :

Merci Madame P'tito.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

J'avais deux questions. D'abord, je signale que, en fait, le protocole pour ce point-là n'a été signé par personne dans la version que nous avons reçue. Est-ce qu'il y a une nouvelle version, est-ce que des remarques et des questions ont été posées par les organisations syndicales ? Moi, j'avais deux questions par rapport au travail en hauteur fait par les employés qui coupent les branches des arbres. Est-ce que ce travail que je trouve dangereux aussi fait partie de cette mesure, parce que ce n'est pas à 30 mètres ? Deux, à un moment donné on parle de gens qui sont en contact avec des excréments. Est-ce que les personnes chargées de se débarrasser des langes dans les crèches font partie de ce groupe-là ?

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président.

Ma question a trait aux secours par rapport à ces personnes qui sont en contact avec des choses dangereuses. Est-ce qu'il y a des secouristes qui sont formés et si les responsables ont cette formation, de sorte à pouvoir les aider en cas de besoin.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Vande Maele.

Mme l'Echevine Vande Maele :

Merci pour vos questions.

En fait, c'est une obligation légale que nous avons, qui n'est pas encore appliquée. Donc, nous allons l'appliquer. Il y a une phrase que, à la demande des syndicats, nous ajoutons. Il sera indiqué dans le règlement que les travaux visés ne pourront être exécutés que par des agents compétents dans la matière, c'est-à-dire qu'ils doivent avoir la formation adéquate, et dans les conditions de la loi sur le bien-être. Donc, on ne demande pas n'importe quoi à n'importe qui.

Par rapport à vos questions sur la version du protocole signé, il y a eu encore ce matin-même un CPPT et, donc, une version du protocole signé avec cette phrase que je vous ai lue en plus. Pour quel public ? Evidemment, pour l'élagage des arbres, tel qu'indiqué ici, au-dessus de 30 mètres; c'est vrai qu'on ne parle pas des petits arbustes. Cette réglementation vise les arbres de plus de 30 mètres. C'est notre service des Plantations chargé de l'élagage des arbres et le service du cimetière qui sont concernés par cette législation et c'est aussi - en discutant avec les syndicats - la Cellule des incivilités qui est parfois appelée à ouvrir des poubelles. J'ai entendu parler de langes, ça, ça ne rentre pas dans l'application de cette mesure. Par rapport aux secours, il n'y a pas de secours ou de formation spécifique, puisque ce sont des gens qui font déjà ça, en fait, mais n'ont pas de prime. Il s'agit ici d'améliorer leur situation et de leur octroyer une prime pour ces travaux difficiles.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

J'entends vos explications, j'entends aussi que le dossier vraisemblablement n'est pas complet ou, en tout cas, n'a pas été transmis. J'entends enfin aussi que le document qui nous est ici soumis n'est pas tout à fait complet parce qu'il y a une phrase qui va être rajoutée, c'est ça ?...

(Colloque - Gesprek)

Mme l'Echevine Vande Maele :

C'est dans le protocole. Ce n'est pas toujours évident d'avoir tous les syndicats qui viennent signer le document en même temps. La CGSP a donc signé ce matin le document.

Mme P'tito :

J'avais la parole. Je voudrais juste la continuer, si je puis me permettre ! Merci, Président.

Donc, ça c'est une chose. Par ailleurs, ce qui m'inquiète le plus, je ne vous le cache pas, c'est que vous disiez que, de toute façon, ces personnes exercent déjà. J'entends bien qu'il y a une gradation, il y a des personnes qui travaillent en hauteur, d'autres qui ouvrent des poubelles, je respecte tout à fait ça. Mais on parle de choses encore plus dangereuses dans le texte, des travaux dangereux et insalubres qui sont encore de nature tout à fait différente, de choses radioactives. Donc, un, rassurez-moi, sur le fait que ces cas-là ne se passent pas. J'aimerais bien qu'on ait un petit rapport sur le nombre de membres du personnel que cela touche, dans quel service et quelle fonction; ça me paraît quand même important d'abord de mesurer budgétairement ce que cela va coûter, mais je pense que cela est un moindre mal par rapport aux risques qui sont encourus ici et, deuxièmement, de mesurer les choses et voir à l'avenir comment prévenir au maximum tous ces risques, ça me paraît important de rémunérer les gens par rapport aux risques qu'ils prennent, c'est légitime. Mais l'idéal serait qu'ils n'en prennent pas.

M. le Président :

Merci madame P'tito.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais demander, quand les points sont mis à l'agenda du Conseil communal, que les protocoles soient disponibles pour les conseillers. Je ne vois pas la logique par rapport au maniement des langes qui contiennent des excréments aussi et les crèches qui sont des foyers, pas de radicalisation, mais des foyers de germes et de bactéries en sont exclues. Je ne vois pas aussi la logique par rapport aux arbres qui ne seraient dangereux qu'à partir de 30 mètres, le risque de se blesser existe aussi à 6 mètres de hauteur...

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président.

Plus généralement, quelle est la formation de secouriste que le personnel peut obtenir ? Est-ce que c'est prévu ? Vous pouvez ne pas nécessairement me répondre aujourd'hui.

M. le Président :

Madame l'Echevine ?

Mme l'Echevine Vande Maele :

Je vous rappelle que c'est l'application de l'arrêté royal. Donc, les termes qui sont repris dans cette délibération sont ceux de l'arrêté royal. Au niveau du nombre de personnes concernées, il s'agit de trois services, le service des Plantations avec la personne qui s'occupe de l'élagage des arbres hauts, le cimetière et le service de la cellule des incivilités. Quant aux secouristes, il y a toute une série de personnes, notamment les gardiens de la paix, qui suivent une formation de secouristes. Je n'ai pas la liste ici de toutes les personnes qui la suivent. Ils sont très nombreux. Il y a déjà eu toute une série de personnes qui ont suivi une formation de secouristes, notamment tous les gardiens.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

Madame P'tito ?

Mme P'tito :

On aimerait avoir un rapport un peu plus complet pour suivre cette évolution, parce qu'il y a quand même plein d'autres choses qui sont prévues dans ce document. Je comprends qu'on prévoie le pire, mais il y a quand même des termes ici qui sont abordés et qui vont largement au-delà des trois services qui ont été évoqués.

M. le Président :

Merci. On peut approuver ?
Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.

**11. Grh - Cadre administratif et technique - Modification.
Hrm - Administratief en technisch kader - Wijziging.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Même question. Je vois le protocole. C'est en fait signé par une organisation syndicale, mais est-ce que c'est signé depuis lors par les autres organisations syndicales ?

M. le Président :

Madame l'Echevine ?

Mme l'Echevine Vande Maele :

Le protocole 421 est ici, il est signé par deux organisations syndicales. Les originaux sont ici.

M. De Block :

Je vois qu'il y a maintenant plus de documents dans le programme BO Secrétariat que ce matin...

Mme l'Echevine Vande Maele :

Ecoutez, c'est vrai qu'il y a eu un CPPT ce matin-même, sur l'heure de midi.

M. le Président :

Merci. On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**12. Grh - Personnel ouvrier - Modification du cadre.
Hrm - Werkliedenpersoneel - Wijziging van het kader.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

On aurait pu aborder en une fois les points GRH. Concernant ce point-là, je m'interroge sur deux aspects. Je n'ai pas fait la remarque pour le point précédent qu'on a approuvé. Donc, on diminue le nombre d'assistants techniques, or j'ai toujours entendu dire que, dans cette Commune, on n'avait pas assez de fonctions techniques. Et ce qui me pose question, c'est de voir qu'on passe de 7 à 13 conducteurs d'équipe D4. Que je ne me trompe

pas, D4 c'est un code dirigeant. Donc, celui qui est D4 aujourd'hui, ce n'est pas un code de promotion, c'est un code dirigeant; c'est-à-dire que celui qui est D4, doit pouvoir diriger une équipe. Et je vois que pour le personnel ouvrier, ça reste en l'état. Est-ce qu'il y a une explication pour cette augmentation des D4 qu'on double quasiment alors que, dans le même temps, on n'augmente pas le nombre du personnel ? 13 codes dirigeants pour 20 ouvriers !

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Madame l'Echevine ?

Mme l'Echevine Vande Maele :

Auparavant, c'est vrai que, souvent, il y avait un cadre qui n'était pas complété. Ici, ce cadre correspond à la réalité du terrain. Donc, il y a en fait 13 personnes qui sont des D4, des contremaîtres; c'est vraiment la réalité actuelle du terrain, ce n'est pas un cadre fictif de chiffres.

M. Ikazban :

Donc, le nouveau cadre que vous proposez est déjà complet...C'est ça ?

Mme l'Echevine Vande Maele :

Oui, c'est bien ça ;

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

On peut approuver le point ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

13. Grh - Horaires de travail Crèche Louise Lumen. Hrm - Huurroosters Crèche Louise Lumen.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Si j'ai bien compris, il s'agit de l'équipe de nettoyage. J'ai cru comprendre aussi qu'il y avait ou qu'il y aura un pool de nettoyage de la Commune pour pouvoir intervenir si besoin. Cela veut-il dire que ces gens qui vont travailler sur place dans la crèche doivent se conformer aux mêmes horaires de travail ? Comment résoudre concrètement la flexibilité du pool communal avec les horaires fixes qu'on vient de faire pour la crèche ?

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je vois qu'on change dans la délibération l'horaire pour cette crèche par rapport à une demande de la direction. Mais je pense à l'équipe qui est en place : puisqu'elle travaillait jusqu'à 15 heures, il y a un changement dans ses habitudes - je pense à des mères de famille qui pouvaient aller chercher leurs enfants par la suite, après leur travail, etc. Il y a quand même un chamboulement dans leur quotidien. Je constate qu'on change fondamentalement leur horaire. Est-ce que vous avez pensé à une autre alternative dans le cadre de la négociation avec les syndicats ou avec la direction, quand vous changez tout à fait l'horaire pour l'ensemble de l'équipe, et avez-vous vu quels étaient peut-être les candidates ou les candidats prêts à travailler dans un autre horaire que leur horaire initial ? Ai-je été clair ?

M. le Président :

Madame l'Echevine ?

Mme l'Echevine Vande Maele :

Plus de questions ?

M. le Président :

Non. Il n'y a plus de questions.

Mme l'Echevine Vande Maele :

En fait, ce changement d'horaire est à la demande de la direction de la crèche, mais en concertation avec le personnel de la crèche. Tout le monde n'est pas impacté par cet horaire, certains resteront le matin, d'autres, le soir. Un peu comme dans les écoles où il y a aussi des horaires tournants quasi obligatoires pour répondre aux obligations des écoles et des crèches. En ce qui concerne le pool, c'est vrai que quelques personnes sont dans ce pool et peuvent remplacer dans différentes crèches, quand il y a des absences. Il n'y a pas encore eu de problème d'horaire de ces gens qui vont devoir remplacer. On est déjà bien content si la personne remplace et dépanne dans la crèche. Donc, je veux dire que c'est vrai que si elle remplace quelqu'un qui commence tôt, ce sera mieux qu'elle commence tôt, si elle remplace quelqu'un dans une autre crèche qui commence plus tard, c'est mieux si elle sait s'adapter. Mais je n'ai pas encore entendu qu'il y aurait eu des problèmes à ce niveau-là. Donc, ici c'est bien en concertation avec le personnel de la crèche, et en plus en concertation avec les syndicats par après.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Est-ce qu'il y avait des remarques sur le protocole ? Parce qu'il y a des questions récurrentes au niveau du cadre des équipes de nettoyage dans les écoles et les crèches. Est-ce que ce n'est pas lié au manque de personnel de nettoyage ?

Mme l'Echevine Vande Maele :

C'est vrai qu'il y a une remarque des syndicats selon laquelle la meilleure solution est d'engager plus de personnel. Vous connaissez la situation budgétaire de la Commune et nous dépassons déjà au niveau du personnel chargé du nettoyage des crèches les critères de l'ONE.

M. De Block :

Je comprends la réponse. Mais, en même temps, j'espère que la Commune est tout à fait dans ses bottes et à l'aise avec les inspections possibles au niveau de l'hygiène ...

Mme l'Echevine Vande Maele :

Oui, en matière d'hygiène, il n'y a pas de problème constaté par les inspections. De ce côté-là, on est tout à fait en ordre.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine, merci Monsieur De Block.

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**14. Grh - Bâtiments externes - Pointeuse - Horaire variable.
Hrm - Buitendiensten - Prikklok - Glijdend uurrooster.**

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**15. Grh - Horaire variable - Modification.
Hrm - Glijdend uurrooster - Wijziging.**

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**16. Grh - Personnel d'entretien écoles - Horaire de travail.
Hrm - Gemeentescholen - Onderhoudspersoneel - Uurroosters - Wijziging.**

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**17. Grh - Prime linguistique personnel ouvrier.
Hrm - Taalpremie werkliedenpersoneel.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Merci Monsieur le Président.

Avec tout le respect que j'ai pour les gardiens de la paix - il est clair qu'ils ont droit à la prime linguistique, je me demandais juste pourquoi il fallait absolument un certificat linguistique écrit et oral. Objectivement, je trouve que dans les contacts avec la population, c'est essentiellement de l'oralité qu'il s'agit, on ne demande pas aux gardiens de la paix de rédiger. Pourquoi on exige l'écrit et l'oral ?

M. le Président :

Je donne la parole à Madame l'Echevine.

Mme l'Echevine Vande Maele :

Ça répond à la réglementation. Et on demande uniquement l'élémentaire écrit et oral.

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**18. Grh - Règlement de travail - Règlement sur les gardiens de la paix.
Hrm - Arbeidsreglement - Reglement over de gemeenschapswachten.**

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour.

**19. Prévention - Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives -
Approbation de la convention 2014.
Preventie - Omkaderingsproject met betrekking tot alternatieve gerechtelijke
maatregelen - Goedkeuring van de overeenkomst 2014.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Le 18 est retiré. Pour le 19, je voudrais juste demander qu'on nous envoie des chiffres. J'avais déjà demandé précédemment des chiffres. On me les a envoyés, mais si on pouvait avoir une actualisation, ça serait pas mal, surtout que c'est en lien avec les débats qu'on a eus aujourd'hui.

M. le Président :

Merci, le collègue a pris note de votre demande.

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

**20. LES - Programme communal de Cohésion Sociale 2016-2020 - Contrat communal
de Cohésion Sociale et conventions entre les associations, la commune et la
Commission communautaire française (COCOF).
BSU - Gemeentelijk programma van Sociale Cohesie 2016-2020 - Gemeentelijk
contract van Sociale Cohesie en overeenkomsten tussen de verenigingen, de
gemeente en de Franse Gemeenschapscommissie.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'ai une remarque à faire en lien, en partie avec ce dont on vient de débattre, car il ne faut pas tout lier et tout mettre sur le dos de ces travailleurs qui ont déjà fait énormément. On ne sait jamais quantifier ce qui est réussi, par contre on sait quantifier sur l'échec. Cela nécessite qu'on ait une discussion en profondeur sur ces aspects-là, qu'on puisse prendre le temps, d'avoir une réunion de travail. Si on veut être pertinent à l'avenir, on doit pouvoir le faire.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Même remarque qui fait suite à ma réflexion lors de mon intervention tantôt, on est confronté à de graves problèmes sociaux depuis 20 ou 30 ans. Je trouve que, quelque part, la politique de la cohésion sociale a ses mérites, mais ne peut pas recoller les pièces que les autres politiques cassent. J'aimerais bien qu'on ait une discussion de fond par rapport à ça, parce que parfois, ce n'est pas plus de colle qu'il faut, c'est arrêter de casser.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Merci Monsieur le Président.

Par rapport au point Jeunesse, je sais que deux ans et demi c'est tôt, mais douze ans, c'est important, si on veut avoir un débat global, il y a toute une série d'apprentissages qui sont essentiels à ces âges-là.

M. le Président :

Merci Madame P'Tito.

Je donne la parole à Madame Turine. Ah ! Excusez-moi, Madame. D'abord, Monsieur Vandenhove.

M. Vandenhove :

Pour aller un peu dans le sens de ce qui a été dit et pour avoir pratiqué tout ce programme pendant quelques années quand même, je crois pouvoir dire que ce qu'il est important de faire est de coordonner les coordinations, parce que tout se tient; donc je crois qu'à un certain moment, il faut pouvoir lier aussi l'emploi à la cohésion sociale, à la politique de la petite enfance et essayer de voir comment tout ça peut s'articuler.

Mme l'Echevine Turine :

C'est toujours très compliqué avec l'ensemble de ces politiques parce qu'on peut considérer à un moment donné qu'elles sont très cloisonnées et qu'effectivement on comprenne l'usager, que ce soit le jeune, que ce soit le papa, que ce soit la maman; il peut y avoir toute une série de problématiques différentes qui répondent à des plans politiques différents. En même temps, j'entends là qu'on élargit et on peut avoir alors, un débat sur l'ensemble des enjeux sociétaux et on risque de noyer le poisson. Il faut donc être attentifs aux deux aspects. Ce qui est sûr - on en avait déjà parlé lors du dernier conseil communal - c'est qu'il y avait une demande d'avoir une section réunie qui permette de dire où on en était dans la réorganisation de certains services à la LES. On peut imaginer qu'une section réunie soit consacrée à ça et en même temps aux enjeux de prévention plus largement dont on a parlé ce soir, et éventuellement, parler de jeunesse aussi. Quant au plan suivant, le plan 21,

puisque vous en parlez, Madame P'tito, c'est le plan très spécifique de l'accueil temps libre qui répond aussi à un certain décret de l'ONE et qui est un cadre extrêmement spécifique. Mais on peut évoquer tous ces programmes dans une ou deux sections réunies. Ce sont des sujets qui me passionnent et je suis toujours à votre disposition.

M. le Président :

Merci Madame l'Echevine.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Par rapport à la dernière remarque de Madame Turine qui dit être prête à discuter de tout dans une, deux ou trois sections réunies, je n'ai vraiment pas envie qu'on nous mette des sections réunies avec huit points à l'ordre du jour. De grâce, qu'on n'attende pas janvier ou février, je pense vraiment qu'il y a peut-être urgence à discuter de ces aspects-là... Il ne faut pas noyer le poisson...

M. le Président :

Pour certains sujets, effectivement, il ne faut pas traîner...

M. Ikazban :

Je vous remercie.

M. le Président :

Madame l'Echevine ?

Mme l'Echevine Turine :

Nous sommes quasi au mois de décembre. Je pense qu'attendre le mois de janvier, ce n'est pas nécessairement mauvais dans le sens où il faut une vraie réflexion si on veut que le débat puisse être construit; parce que sinon, je pourrais présenter ce que je voulais présenter l'année dernière sur l'évolution de la situation par rapport aux enjeux de prévention spécifiquement et la lutte contre la radicalisation. Par contre, je pense qu'il est intéressant d'attendre d'avoir un peu le retour de terrain des acteurs, et donc le mois de décembre va être assez riche. Déjà, chaque fois que je croise des travailleurs, ils me font remonter des informations. Et je pense que pour avoir de la matière et qu'on puisse avoir une vraie réflexion, avoir la section réunie au mois de janvier me paraît plus opportun qu'au mois de décembre.

M. Ikazban :

Je ne vais pas chicaner sur les dates. Je dis simplement qu'on a beaucoup de choses à discuter, la cohésion, la LES, la sécurité ... Il faut en tout cas qu'au mois de décembre on puisse parler de quelque chose, peut-être pas encore de la cohésion, je suis d'accord avec la remarque que vous avez faite, mais en tout cas de la sécurité, c'est important qu'on en parle, avec ce qui se passe aujourd'hui, on ne sait pas de quoi demain sera fait, je touche du bois et nous prions pour que les choses s'apaisent.

M. le Président :

Tout à fait. Merci Madame l'Echevine. Merci Monsieur Ikazban.

Est-ce qu'on peut approuver le point 20 ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

21. Jeunesse - Coordination ATL - Adoption de la proposition de programme de coordination locale pour l'enfance (CLE) 2015-2020.

Jeugd - Coördinatie ATL - Aanneming van het voorstel van het lokaal coördinatieprogramma voor het kind 2015-2020.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Merci Monsieur le Président.

Je voulais juste poser la question à Madame Turine pour savoir si les trois écoles qui n'avaient pas encore répondu dans le cadre de l'appel ATL et qui étaient censées le faire à la fin de l'année civile, donc en décembre de cette année-ci, se sont manifestées dans le cadre de l'accueil extrascolaire, parce que c'est mentionné dans le plan...

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

J'insiste pour demander encore une fois l'évaluation de l'accueil extrascolaire qui est organisé dans les écoles. Cela fait plusieurs mois que j'ai demandé des chiffres que je n'ai toujours pas eus. Et je ne comprends pas ce qui empêche pour donner ces chiffres qui, à ma connaissance, doivent être transmis tous les trois mois à l'ONE. Apparemment, ils sont plus secrets que les 80 djihadistes potentiels dont on a les noms dans la presse, mais il est plus difficile d'avoir le nombre de personnes qui sont encore dans l'accueil extrascolaire à Molenbeek, du top secret !

M. le Président :

Madame la Bourgmestre, c'est vous qui êtes interpellée par Monsieur De Block.

Mme l'Echevine Turine :

En attendant, je vais répondre à Madame Piquard ?

M. le Président :

Oui, Madame Turine va répondre à Madame Piquard.

Mme l'Echevine Turine :

C'est très simple, je n'ai pas encore la réponse à ce jour. Mais je vous tiendrai informée sur ces trois écoles, si elles ont répondu à l'appel.

(Colloque - Gesprek)

M. le Président :

Pouvez-vous reposer votre question, Monsieur De Block ?

M. De Block :

J'aimerais tout simplement avoir les chiffres de fréquentation de l'accueil extrascolaire communal que je demande depuis plusieurs mois. On m'a répondu une fois. C'étaient des statistiques trop laborieuses alors que je ne demandais que ces chiffres-là, de sorte à pouvoir discuter alors sur l'effet de l'augmentation des prix et, entre autres, sur la participation des enfants aux activités extra et après scolaires.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Madame la Bourgmestre a noté votre question. Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**22. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics - Communication des décisions du collège des Bourgmestre et Echevins.
Gemeentelijke eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

23. Propriétés communales - Rue Montagne aux Angés, 21 et boulevard Léopold II, 170 - Occupation du bâtiment sis en intérieur d'îlot par le projet BAPA (Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivants).

Gemeentelijke Eigendommen - Engelenbergstraat 21 en Leopold II Laan 170 - Gebruik van het gebouw gelegen in het huizenblok via het BAPA-project (Opvangbureau voor Nieuwkomers).

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Il s'agit donc de futurs bureaux d'accueil du bâtiment des Propriétés communales pour les primo-arrivants qu'occupera le projet BAPA. Vous savez toutes et tous que Molenbeek et Schaerbeek ont vu leur candidature acceptée par la COCOF, ce dont on peut se réjouir. Est-ce qu'on peut avoir plus de précisions pour les personnes qui n'ont peut-être pas tous les éléments quant à l'équipe qui sera constituée, à l'objet social même de ce bureau ? Qu'en est-il des services communaux tels que SAMPA, quelle va être la spécificité du BAPA par rapport au SAMPA, est-ce que ça sera deux structures complémentaires ? Autant d'éléments importants à communiquer. Et en filigrane de ce que je viens de dire, est-il possible d'avoir, pour les personnes qui n'ont pas eu encore connaissance du projet de candidature, les données quant aux deux candidatures introduites par Molenbeek et Schaerbeek ? Il est, je pense, intéressant pour tous les conseillers de prendre connaissance de ce projet qui est important et qui se chiffre à des millions d'euros en terme de subventions avec des équipes de 30 personnes. Au-delà du bâtiment qui va être destiné à ce projet, je pense qu'il est important qu'on y consacre peut-être pas des sections réunies mais en tout cas qu'on ait des éléments d'information sur ce beau projet. Je suis assez contente que Molenbeek ait été choisi, mais qu'on ne s'arrête pas uniquement à la structure communale et qu'on en vienne au fond.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Effectivement, la Commune met à disposition de cette nouvelle asbl les bureaux. On se réjouit que le projet déposé par les Communes de Schaerbeek et de Molenbeek ait été approuvé par la COCOF. Le projet doit démarrer le 24 décembre. On peut vous envoyer déjà le document relatif au projet tel qu'il a été déposé à la COCOF. Et, à un moment donné, soit dans le cadre d'une section réunie, il faudra prendre un peu plus de temps pour présenter plus en détails le projet, soit, pourquoi pas, aussi organiser une visite du bâtiment une fois qu'il sera prêt, pour rencontrer les équipes. C'est effectivement un projet qui sera tout à fait complémentaire du SAMPA puisque ce ne sont pas les mêmes critères d'acceptation pour participer aux cours qui sont organisés par le SAMPA, d'une part, ou le BAPA, d'autre part. On peut prendre le temps de rentrer plus en détails dans la présentation du projet.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**24. Développement urbain - Contrat de quartier durable Petite Senne - op. 6.A Espace public de liaison Pierron Brunfaut - Mission d'architecture - Convention de collaboration avec le Logement Molenbeekois - Approbation.
Stadsontwikkeling - Duurzame wijkcontract Zinneke - Ingrep 6.A Openbare ruimte verbinding Pierron Brunfaut - Architectuurmissie - Samenwerkingsovereenkomst met 'Le Logement Molenbeekois' - Goedkeuring.**

M. le Président :

Je voudrais, si vous le permettez, enlever ma casquette de Président du conseil communal et prendre ma casquette du Logement molenbeekois et me féliciter du fait que la proposition qui a été faite par le Logement molenbeekois au niveau de la Commune a reçu un avis positif et que la collaboration qui est établie aujourd'hui avec le bureau d'architectes qui s'occupe, entre autres, de la construction de la tour et de ces projets et les idées qu'ils avaient par rapport à l'équipement des abords, etc., sont mises en place. Et, aujourd'hui, il y a effectivement une véritable intégration qui va ouvrir une porte vers le projet de la Porte de Ninove. Il était important que cela puisse se faire en bonne entente à ce niveau-là, il ne s'agit pas seulement de construire une tour mais également un ensemble concret. Merci Monsieur l'Echevin d'avoir accepté cela !

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Juste une petite remarque, je trouve que vous auriez dû garder votre casquette de président et féliciter le président du Logement molenbeekois. Pour le reste, je suis d'accord avec vous.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

25. Développement urbain - CQD Petite Senne - Opération SU1.J Espace public - Accord pour l'acquisition du bien sis rue Heyvaert 87 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean. Stadsontwikkeling - DWC Zinneke - Project SU1.J Openbare ruimte - Akkoord voor de aankoop van het goed gelegen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, Heyvaertstraat 87.

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

26. Développement urbain - CQD Petite Senne - Opération SU1.D Atelier Recyclerie - Accord pour l'acquisition du bien sis Quai de l'Industrie 75 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean. Stadsontwikkeling - DWC Zinneke - Project SU1.D Atelier Recyclerie - Akkoord voor de aankoop van het goed gelegen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, Nijverheidskaai 75.

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
36 votants : 36 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

27. Développement urbain - CQCB – Friche Petite Senne – Opération 1.6 et 5a.1 – Construction d'un immeuble de logements et d'une crèche situé rue Vandermaelen 18 à Molenbeek-Saint-Jean – Marché de services – Mission d'auteur de projet pour la conception et la réalisation d'une œuvre d'art intégrée au projet de crèche « Petite Senne » (opération 5a.1) dans le cadre du contrat de quartier Cinéma-Bellevue – Cahier spécial des charges - Fixation des conditions du marché. Stadsontwikkeling - WCCB – Onbebouwd terrein Zinneke - Operatie 1.6 en 5a.1 - Bouw van een gebouw met woningen en een kinderdagverblijf gelegen Vandermaelenstraat 18 te Sint-Jans-Molenbeek - Dienstenopdracht - Missie van projectontwerper voor het ontwerpen en realiseren van een kunstwerk geïntegreerd in het project van het kinderdagverblijf "Zinneke" (operatie 5a.1) in het kader van het wijkcontract Cinema-Bellevue - Bestek - Vastlegging van de voorwaarden van de opdracht.

M. le Président :

On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

M. le Président :

Madame Bastin demande d'intervenir sur le point 27.

Mme Bastin :

J'aurais voulu savoir ce que c'est VIPA. Et j'aurais aimé savoir aussi si on avait un engagement ferme et définitif, parce que pour 575.000 euros de décorations, je dirais, c'est quand même relativement important ; si jamais ce n'est pas achevé, est-ce que la Commune doit intervenir ou pas ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Il ne s'agit pas de 575.000 euros pour l'œuvre d'art, mais d'un montant de 11.000 euros. En fait, ça fait partie d'un projet qui se monte à 575.000 euros, mais le marché public de l'œuvre d'art n'est que de 11.000 euros.

Mme Bastin :

Alors, c'est la construction en totalité qui fait 575.000 euros. Bon, d'accord.

M. l'Echevin Mahy :

En ce qui concerne VIPA, je suis en train de chercher sur Internet parce que je ne sais pas, je suis désolé.

Mme Bastin :

C'est accessoire, merci. A partir du moment où c'est 11.000 euros, ça va.

M. le Président :

Merci Madame Bastin, merci Monsieur Mahy.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

28. Développement urbain - Contrat de quartier Petite Senne - Opération 2.B "Enveloppe de quartier".

Stedelijk ontwikkeling - Wijkcontract Zinneke - Project 2.B "Wijkenvelop".

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président, vous êtes beaucoup plus attentif que précédemment ! Une question, très rapidement, sur la constitution de ce jury : qui définit les critères de sélection, quel est son rôle, un rôle décisionnel ou consultatif ?

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Ma question rejoint un peu celle de Madame Tahar. Je peux comprendre un peu qu'il y ait deux collaborateurs de la division Développement urbain, deux représentants des services communaux, mais comment sont nommés les experts, pour faire quoi, quelles sont leurs compétences ?

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Comme d'habitude, ce n'est pas la première fois qu'il y a une réunion de quartier pour accompagner un contrat de quartier. C'est vraiment l'administration au service du Développement urbain qui gère ce volet. Effectivement, pour la composition du jury, on cite un ou deux experts externes, un ou deux représentants de services communaux en lien avec le projet proposé et deux collaborateurs de la division Développement urbain. Mais on laisse une grande latitude d'action au service pour désigner les personnes, surtout les experts, parce que, en général, les matières sont diverses et le service ne souhaite pas s'embrigader, ni avec les personnes, ni avec les fonctions spécifiques. Il se donne donc cette latitude-là et ce, toujours dans le but d'être le plus cohérent par rapport aux objectifs décidés dans le cadre du contrat de quartier. C'est tout ce que je peux donner comme réponse.

M. le Président :

Merci Monsieur Mahy.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Je suis désolée, mais vu les réponses qui m'ont été données, je vais m'abstenir. Puisqu'on laisse le soin, la latitude, comme vous le dites, au service. Oui, je comprends, mais je pose la question de savoir le rôle - décisionnel ou consultatif - du jury et on ne me répond pas. Donc, je m'abstiens.

M. le Président :

Merci Madame Tahar. J'ai cru comprendre que c'est tout le groupe qui s'abstient.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 22 votes positifs, 13 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 22 positieve stemmen, 13 onthoudingen.*

**29. Travaux publics - Nouvelle Loi communale article 234 alinea 3 - Marchés publics - Communication des décisions du collège des Bourgmestre et Echevins - CC15.044
Openbare werken - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen - GR15.044**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Lakhroufi.

M. Lakhroufi :

Juste une question d'ordre général par rapport aux marchés publics. J'avais, lors du précédent conseil communal, demandé quelques chiffres en ce qui concerne le nombre de marchés publics qui ont été réservés depuis le 1^{er} janvier 2013, soit en partie, soit en totalité, à des entreprises d'économie sociale ou à des entreprises de travail adapté et je n'ai eu jusqu'à présent aucune réponse. Donc, je réitère ma demande.

Deuxième chose, - on sera amenés à en parler très prochainement -, mais je souhaite encore une fois par rapport à ce qui a été dit en début de conseil, qu'on donne la possibilité à des gens d'accéder au marché du travail. Au Groupe d'Intérêt Communal, nous estimons que, par l'introduction de clauses sociales dans les marchés publics, on se donne un outil indispensable pour essayer d'atteindre ces objectifs-là. Nous souhaitons fortement qu'à l'avenir, on veuille à réserver des parties de marché publics ou la totalité à des entreprises d'économie sociale ou des entreprises de travail adapté. Mais, comme je vous l'ai dit, nous reviendrons là-dessus très prochainement.

M. le président :

Merci Monsieur Lakhroufi.

Par rapport à votre souhait d'avoir plus d'informations sur les marchés publics et leurs réalisations, on me demande de vous faire savoir qu'il faut introduire plutôt une question écrite, parce que c'est une matière plus compliquée et complexe qui ne peut être rencontrée par une simple réponse donnée ici dans un petit débat. Vu ma fonction au Logement molenbeekois, je vous mettrai en contact avec le service qui traite beaucoup de marchés publics.

Merci. On peut approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

30. Informatique - Déclassement de matériel informatique. Informatica - Ontmanteling IT-apparatuur.

M. le Président :

Monsieur Mahy demande d'intervenir.

M. l'Echevin Mahy :

Bien évidemment, il s'agit de matériel qui est totalement irrécupérable.

M. le Président :

Merci Monsieur Mahy.

Monsieur De Block ?

M. De Block :

Je peux avoir le cuivre et le fer qu'il y a dedans ?

(Rires - Gelach)

M. le Président :

On peut approuver ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

31. Développement durable - Convention Agenda 21 local 2015. Duurzame ontwikkeling - Overeenkomst lokale Agenda 21 2015.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Nous avons discuté il y a plus d'un an lors d'une section réunie des problématiques liées à l'écologie, au développement durable et, notamment, aux économies d'énergie. A l'occasion du sommet de Paris sur le climat, je voudrais demander de consacrer une section réunie sur les mesures que la Commune a prises et qu'elle a prévues en la matière. C'était intéressant, la fois passée et je voudrais savoir où on en est, un an après.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

Mevr. de Schepen Gadaleta :

Als jullie dat graag wensen, kunnen we verenigde secties daarover organiseren.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer De Block.

Dhr. De Block :

Je pense que ce serait intéressant d'avoir un débat à l'occasion du sommet de Paris. Si c'est dans une section réunie, pour moi ce serait bien également pourvu qu'on puisse en discuter et aussi exposer les différents choix et options que la commune a prises.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

Mme l'Echevine Gadaleta :

Si vous souhaitez débat, moi je le souhaite également. Het geeft me echt de kans om alles uit te leggen. In verenigde secties kan ik veel details geven en ik kan ook de administratie uitnodigen om een uitleg te geven.

Bedankt nog voor uw voorstel, het is heel interessant.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U Mevrouw Gadaleta.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

32. Economie - Classes moyennes - Emploi - Octroi d'un subsidie à l'a.s.b.l. Le Trait d'Union.

Economie - Middenstand -Tewerkstelling - Toekenning van een subsidie aan de v.z.w. Le Trait d'Union.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

33. Sports - Octroi d'un subside au club Le Chardon. Sport - Toekenning van een subsidie aan de club "Le Chardon".

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

De manière générale, est-ce que je peux demander une liste avec tous les subsides qui nous sont présentés, une liste de tous les subsides extraordinaires. Parce que moi, je me pose une double question, à chaque fois qu'on octroie des subsides extraordinaires, ça veut dire que l'article budgétaire diminue et donc, les subsides ordinaires qui sont octroyés chaque année aux cercles sportifs, diminuent puisque à ma connaissance, le budget n'a pas augmenté et les clubs ne diminuent pas.

Ma deuxième remarque, il y a des associations et des cercles sportifs qui reviennent parfois plusieurs fois et donc n'y a-t-il pas lieu à un moment donné d'en faire un subside ordinaire et pas extraordinaire. Mon inquiétude, je n'ai pas envie d'ouvrir un débat maintenant, on va approuver ce point, mais j'aimerais bien avoir cette liste afin qu'on puisse faire un travail de comparaison et qu'on puisse revenir ici à un moment donné en discuter. Je parle du sport, mais ça concerne aussi les autres domaines, il y a des associations qui reviennent régulièrement et auxquelles on octroie des subsides extraordinaires qui sont en réalité ordinaires. Je ne dis pas qu'il ne faut pas aider ces associations, mais si ça revient chaque fois de manière extraordinaire, est-ce qu'il n'y a pas lieu alors d'avoir une subvention ordinaire puisque ça devient récurrent.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président.

Moi je n'interviens sur l'octroi de subsides au club Le Chardon. J'ai lu, qu'on me comprenne bien, ici il ne s'agit pas encore une fois de remettre en question l'octroi d'un subside à cette association. J'entends bien qu'il s'agit ici de soutenir un championnat et vous nommez les noms des personnes, j'étais même un peu étonnée de lire le nom de famille des personnes, et donc j'ai fait une petite recherche de cette association parce que tout simplement je ne la connaissais pas et j'ai découvert qu'il s'agissait d'une association de fait mais ça, vous me direz que c'était déjà indiqué dans l'article un, et cette association a apparemment 42 ans d'expérience et d'existence. Est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux d'encourager ladite association à se constituer en ASBL, je pense qu'avec une reconnaissance juridique, elle pourrait également prétendre à l'octroi de subventions. Je ne comprends pas l'octroi de ces 1.500 € pour deux personnes alors que ce championnat, si j'ai bien compris, s'adressait à plusieurs sportifs, il ne s'agissait pas simplement de deux individus, donc apparemment plusieurs personnes ont participé à ce championnat, qu'est-ce qui a ici déterminé l'octroi à certaines personnes et pas à d'autres, ça c'est ma première question. Ma deuxième question, je l'ai déjà dit en préambule, je demande si l'association ne pourrait pas se constituer en ASBL, avoir un autre statut pour avoir d'autres subsides et aussi une protection et nous assurer demain, s'il devait y avoir un souci..., enfin, il y a des

cotisations qui sont demandées aux personnes qui s'inscrivent dans ce club, je suppose que les gens qui suivent de karaté et d'autres disciplines ici sont au courant de qu'il y a des cotisations annuelles? Je voudrais avoir plus de renseignements parce que je suis dubitative, pas du tout sur le bien-fondé de l'octroi de subsides, qu'on me comprenne bien, mais sur le fait de l'octroyer une association de fait.

Merci pour les clarifications.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

En fait moi, je veux intervenir sur les subsides à Trait d'Union. Je n'ai pas trouvé dans le programme BO Secrétariat une demande de subside. Ça m'interpelle parce que je pense avoir vu le même nom dans le programme de cohésion sociale, ça avait été refusé pour certains aspects négatifs et donc ça m'a interpellé de retrouver ici. Est-ce que c'est le prix de consolation pour ne pas avoir été accepté dans la cohésion sociale et en plus je ne vois aucune demande de subsides.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame l'Echevine Turine.

Mme l'Echevine Turine :

Effectivement, Trait d'Union est une ASBL qui est assez connue dans la commune mais, si elle a été refusée pour la cohésion sociale, ce n'est pas parce qu'elle fait du mauvais travail, c'est parce qu'elle ne correspond pas aux critères qui sont de plus en plus exigeants par rapport à la cohésion sociale, en termes de structure, de taille de structure et donc elle ne rentrait pas dans les critères. C'était un peu compliqué pour pouvoir le faire entrer dans la structure et donc ça n'a rien à voir avec le fait qu'il y aurait une évaluation négative du travail qui est mis en place ou autre.

M. le Président :

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

En complément de ce que vient de dire ma collègue Turine, par rapport à l'ASBL Trait d'Union, cette ASBL reçoit un subside depuis quelques années de la part de la commune étant donné que c'est un partenaire de la mission locale. Ce partenariat a été renforcé cette année-ci dans le cadre de la Maison de l'Emploi. Comme vous le savez, la Mission locale, malheureusement par l'ordonnance qui la régit, est obligée d'accueillir un certain nombre de

personnes et donc, lorsqu'il y a des personnes qui sont réorientées vers les associations partenaires, dont l'ASBL Trait d'Union. Il est vrai qu'une demande a été effectuée et je suis étonné que vous ne l'ayez pas retrouvée dans BO Secrétariat parce que ce subside est octroyé sur base d'une demande qui est faite chaque année, ça se trouve dans le dossier et donc l'ASBL Trait d'Union est partenaire de la Mission locale parce qu'ils reçoivent un certain nombre de demandeurs d'emploi de la Mission locale ainsi que d'autres associations pour principalement les aider à rédiger des CV et les accompagner dans des démarches relativement simples.

Madame Tahar, par rapport au Chardon, d'abord peut être une petite précision par rapport au soutien qui est apporté aux sportifs, aux combattants dans le domaine des arts martiaux, ceux-ci sont au nombre de deux, ce sont des Molenbeekois et c'est pour cela que vous avez le nom qui apparaît dans le point qui vous est soumis aujourd'hui. Ils ont été sélectionnés par la Fédération belge de karaté aux championnats du monde qui s'est déroulé à Jakarta le 10 novembre dernier. L'ASBL le Chardon existe effectivement depuis 42 ans, elle est venue s'installer très récemment sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean, elle occupe des infrastructures privées et pour lesquelles elle paye un loyer. Ils perçoivent effectivement des cotisations, mais moi qui viens du milieu du karaté, je peux vous dire que ce n'est pas du tout une entreprise commerciale qui fait des bénéfices, au contraire ce sont des personnes qui sont vraiment prises par leur investissement dans le domaine de l'encadrement des jeunes dont ils ont la responsabilité. C'est un des clubs où on peut retrouver une véritable mixité, comme le club de Monsieur Salah Mesnaoui et donc c'est un club que nous soutenons.

Pourquoi sont-ils en association de fait, parce qu'ils ont le numéro de matricule qui leur est octroyé par la Fédération qui elle, est constituée en ASBL et ils n'ont pas besoin de se mettre sous statut d'ASBL, ce qui pour eux engendrerait des frais inutiles, parce qu'ils sont reconnus par la Fédération et c'est la Fédération qui s'occupe de la gestion administrative de leurs membres en leur délivrant des cartes de membres etc. Tout le suivi administratif se fait au niveau de la Fédération, ce qui explique qu'ils ne se constituent pas en ASBL parce qu'ils n'ont pas ni les moyens humains, ni les moyens matériels pour pouvoir assurer des charges supplémentaires.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Justement, ne serait-il pas plus judicieux, pour éviter comme je l'ai dit tout à l'heure dans mon intervention une mauvaise gestion de cet argent, malgré la somme qui est très limitée, 1.500 €, mais alors pourquoi ce versement ne se ferait pas auprès de cette fameuse ASBL, cette Fédération qui, comme vous le dites, s'occupe de l'aspect administratif ?

Donc voilà, c'est un débat plus large, moi je ne remets pas en question, parce que vous nous avez expliqué la noble mission de cette association, je suis très honorée quand je vois des jeunes nous représenter au niveau international, que ce soient des jeunes filles, des jeunes garçons qui essaient d'intervenir ou de faire leur place dans la société à travers le vecteur sportif. Il s'agit encore une fois de ne pas faire toute l'historique de cette association, parce que vous le faites assez souvent, ici simplement, de grâce à l'avenir, c'est une réflexion que je vous propose, éviter d'octroyer des sommes, quelles qu'elles soient, à des associations de fait. Je continuerai à vous interpeller à ce niveau-là quand il s'agit

d'associations de fait qui n'ont pas de structure juridique, pour justement prévenir d'éventuelles mauvaises gestions financières.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui en fait je n'ai pas eu une réponse à ma question, mais je suppose qu'on va m'envoyer la liste comme je l'ai demandé.

M. le Président :

C'est noté.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**34. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Nos Arts.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Nos Arts.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**35. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Sarahcademy.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Sarahcademy.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le 36 Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**36. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Brussels Top Team.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Brussels Top Team.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**37. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Final Fx Dance School.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Final Fx Dance School.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**38. Propriétés communales - Subvention communale accordée aux associations actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2015 - ASBL Maison de Quartier Bonnevie - Projet AmbaPa.
Gemeentelijke eigendommen - Gemeentelijke subsidie toegekend aan verenigingen die actief zijn op het gebied van huisvesting in de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek - Dienstjaar 2015 - Vzw Buurthuis Bonnevie - Project AmbaPa.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**39. Tourisme - Octroi à l'asbl Atelier Groot Eiland d'un subside pour soutenir l'exposition de dessins et photos historiques.
Toerisme - Toekenning aan de vzw Atelier Groot Eiland van een subsidie om de tentoonstelling van historische foto's en tekeningen te steunen.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

40. Tourisme - Octroi à l'asbl La Fonderie d'un subside pour soutenir la réalisation de trois dépliants explicatifs du site de la Compagnie des Bronzes.
Toerisme - Toekenning aan de vzw La Fonderie van een subsidie om het opmaken van drie folders over « La Compagnie des Bronzes » te steunen.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

41. Tourisme - Octroi à l'asbl Foyer vzw d'un subside pour soutenir la promotion de la promenade audioguidée D-Tours.
Toerisme - Toekenning aan de vzw Foyer van een subsidie om de publiciteit van de audio wijkwandeling D-Tours te steunen.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
33 votants : 33 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

204. Affaires juridiques - Ordonnance de police - Confirmation de l'ordonnance de police du 24 novembre 2015. (Complémentaire)
Juridische zaken - Politieverordening - Bevestiging van de politieverordening van 24 november 2015. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Pour les écoles, je laisserai ma collègue Farida Tahar s'exprimer, en ce qui concerne le marché, j'ai une remarque, nous pensons qu'annuler le marché, nous on ne peut pas voter aujourd'hui favorablement sur ce point. D'abord parce qu'on ne connaît pas tous les éléments du dossier, tout ce qui pousse et motive à annuler le marché, et ensuite parce que nous pensons que c'est un signal qui n'est pas assez positif. Au contraire, même si c'est difficile, nous pensons qu'il aurait peut-être fallu poursuivre ce marché, avec des mesures de sécurité. Le marché de la semaine dernière était déjà un peu triste, quasiment morbide, nous pensons que c'est un mauvais signal que d'annuler ce marché, mais comme nous ne voulons pas entrer dans la polémique ce soir, et comme nous ne connaissons pas tous les éléments qui poussent et qui motivent à prendre cette décision, et que nous pensons que les commerçants sont déjà assez pénalisés et touchés par cette période qui est vraiment désastreuse, en ce qui nous concerne, nous nous abstiendrons sur ce point qui concerne l'annulation des marchés.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voulais répondre dans le même sens, je trouve que là, on est obligé de quelque part donner une confiance aveugle sur des informations dont nous ne disposons pas, je trouve que la communication et la logique derrière certaines mesures m'échappent, sans informations plus précises et donc effectivement je vais m'abstenir sur ces deux points, surtout par ce qu'on accepte un rassemblement sur la même place, on est au niveau quatre d'alerte, maintenant certaines activités moins importantes ne sont plus permises, on accepte des rassemblements d'élèves dans les écoles et donc je n'ai vraiment pas la possibilité sans informations précises, sans explication de dire si oui ou non, c'est exagéré. Il y a des activités qui sont annulées un peu partout dans le pays, j'entends un peu de tout et je ne sais vraiment pas que penser, je ne vois pas très bien la logique.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président.

Effectivement les événements tragiques que nous connaissons, que nous avons connu et que j'espère nous ne connaîtrons plus jamais, ces événements vous ont contraint à prendre cette ordonnance de police. Donc j'imagine que c'est une démarche totalement contraignante, qu'il fallait prendre effectivement dans ces conditions, mais je vous avoue, comme beaucoup de Molenbeekois, cette ordonnance, même si elle émane du fédéral, même si la volonté en tout cas émane du fédéral, que beaucoup de parents ne l'ont pas comprise. Beaucoup de parents n'ont pas compris pourquoi un mercredi matin, alors que la menace terroriste était encore imminente, alors que l'alerte était toujours décrétée au niveau quatre, alors qu'on nous dressait un tableau noir de la situation, on nous dit d'emmener les enfants à l'école, on nous dit que les écoles ne sont pas accessibles, nous allons bien sûr les protéger, bien sûr moi j'ai énormément d'admiration pour tout le travail que font les forces de l'ordre, mais vraiment, je tenais à faire cette parenthèse pour les saluer et remercier très chaleureusement, parce que je sais que ça demande un courage incommensurable pour pouvoir affronter cette condition d'urgence. Mais moi, je ne comprends pas, à un moment donné, Madame la Bourgmestre vous avez fait partie de cette réunion, qui a réuni pas mal de Bourgmestres, alors je sais que la décision ne vous incombe pas seule, mais je pense qu'à un moment donné il faudra revenir sur ce message qui a été incohérent, qui n'a pas été audible pour la population. Ce matin, en allant au travail, j'ai parcouru plusieurs écoles qui étaient sur mon chemin et je vous assure que d'une école à l'autre, les mesures n'étaient pas les mêmes. Devant certaines écoles, il y avait des forces de l'ordre, il y avait des policiers visibles, ça rassurait quelque part en et puis devant d'autres écoles, il n'y avait pas la moindre visibilité d'un policier. Alors vous me direz qu'on ne peut pas mettre des policiers partout, je peux l'entendre, mais moi, un moment donné, il faudra me dire comment vous expliquez que d'un côté vous demandez aux parents de venir déposer leurs enfants de huit heures à huit heures quart, parce que visiblement, dans certaines écoles les parents ne

pouvaient pas déposer leurs enfants à 8h20, car ils étaient considérés comme arrivés en retard, et donc il y a eu beaucoup d'informations contradictoires. Il y a des enfants qui sont tenus de rester depuis 8h00 du matin à 16 heures du soir dans certaines écoles et quid pour les garderies, parce que Madame la Bourgmestre, vous faites des grimaces, mais je peux peut-être vous la lire, l'ordonnance dit que les écoles seront ouvertes de huit heures à 16 heures et vous dites que les garderies ne seront pas organisées durant cette période. Et puis, juste en dessous, vous dites que les sorties durant la période de midi ne seront pas autorisées. Et donc, si les sorties ne sont pas autorisées pendant le temps de midi, ça veut dire quand même que les garderies sont organisées. Donc, ça veut dire que les enfants sont restés dans les garderies pendant l'heure de midi et alors, c'est une autre question Madame la Bourgmestre, une autre question qui suit justement cette fameuse garderie qui a été imposée à certains enfants, qui va prendre en charge les frais de ces garderies, puisqu'on sait que les garderies sont payantes, vu les circonstances, est-ce que ce sont les écoles qui vont prendre en charge les garderies de ses enfants ? Pour moi, ce n'est pas le plus important, ce qui est le plus important aujourd'hui, c'est de savoir si jusque lundi, nous sommes encore tous aujourd'hui sous la menace terroriste imminente et je ne comprends pas, et je rejoins là mon collègue Monsieur De Block, je ne comprends pas comment on définit des critères d'ouverture pour certains établissements et pas d'autres ? Pourquoi est-ce que l'Académie de musique est fermée alors que l'Académie de musique se trouve dans une école ? Il y a vraiment des incohérences et je vous assure que des parents nous ont appelé en panique pour nous dire que leurs enfants ont peur d'aller à l'école, qui se posent cette question et donc comment avez-vous géré l'après attentat ? Les parents se posent énormément de questions et j'entends bien que ce n'est peut-être pas le moment pour venir au sein de ce conseil parler de ces éléments, j'entends qu'une section réunie va peut-être très bientôt être organisée, mais je pense que vous qui avez aussi un relais au niveau fédéral, à un moment donné, je suis désolée, il faut quand même rappeler les incohérences du gouvernement. Soit on garde des mesures de sécurité et on les garde jusqu'à lundi pour tout le monde, soit on ouvre tous les établissements. Parce que moi, je suis de celles et ceux qui souhaitent continuer à vivre et à ne pas nous enterrer, parce que c'est ce que veulent les terroristes, mais à un moment donné, s'il vous plaît, cohérence, cohérence et cohérence !

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Le mot cohérence vient d'être cité, on prend des décisions pour des écoles et puis d'autres décisions pour les marchés. Évidemment, nous avons vécu un traumatisme, on met le niveau d'alerte au niveau quatre, j'estime que tout cela pour moi est surfait, on est en plein dans le management de la peur. À Bagdad, je pense que tous les marchés continuent à ouvrir alors que des attentats ont lieu tous les jours, c'est une situation extrême et je crois qu'ici, on est plutôt dans un management de la peur. C'est vrai qu'on a entendu que certains djihadistes sont venus de Molenbeek, mais ils n'ont pas commis leurs méfaits à Molenbeek, malheureusement, et Molenbeek, j'en suis sûr et certain, notre commune est la commune la plus sûre ! Donc je suis contre cette fermeture et en plus dans certaines écoles on ouvre une porte à des heures précises et parfois on a une foule de parents qui attendent devant la porte et cette foule-là, on n'en tient pas compte.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je vais quand même brièvement revenir sur les mesures qui ont été prises. L'OCAM a déterminé le niveau de la menace, il a considéré que ce niveau était au niveau quatre pour toute la Région bruxelloise, où les 19 communes. À la suite de quoi, en collaboration avec le centre national de crise dans lequel est également représenté le ministre-président de la Région bruxelloise et le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a des mesures qui ont été prises pour l'ensemble du territoire de la région, pour les 19 communes, en concertation avec les 19 bourgmestres et il a été décidé que les mêmes mesures seraient prises pour assurer une cohérence au niveau du territoire de ces 19 communes. Donc, je comprends mal votre intervention parce que ce n'est pas moi qui fait preuve d'originalité, d'imprécision par rapport à ces mesures. Ces mesures ont été déterminées en concertation avec le fédéral, avec la Région bruxelloise et avec tous les bourgmestres de Bruxelles. C'est quand même une précision importante à apporter.

Donc, il a été décidé de fermer les écoles lundi et mardi et de les ouvrir mercredi matin. Nous avons assuré la sécurité de toutes ces écoles en précisant qu'il y aurait un renfort de police aux abords des écoles et c'est ce qui a été fait pendant toute la journée. Alors vous avez peut-être eu des retours de parents angoissés, moi-même je me suis déplacée ce matin et la rentrée des classes, la rentrée scolaire s'est faite dans de bonnes conditions et je peux vous assurer que les parents n'étaient pas particulièrement stressés, ce qui les inquiétait, c'était la communication qui allait être faite aux enfants par les instituteurs et les équipes pédagogiques. Vraiment, c'est ça la question qui m'a été posée, comment les enfants allaient être encadrés par rapport à ces questions et pas du tout sur le fait qu'il y ait ou non des policiers aux abords des écoles. Nous n'avons pas suffisamment de policiers puisque nous avons 44 établissements scolaires, tous réseaux confondus, du maternel au supérieur, répartis sur le territoire de la commune et donc, nous ne pouvions pas mettre des policiers de faction aux abords de tous ces établissements. C'est pourquoi, nous avons décidé de les faire patrouiller dans une zone, ça se fait également avec des renforts de la police qui nous ont été donnés en concertation avec la Flandre et la Wallonie. Mais ces policiers ne connaissaient pas nécessairement le territoire bruxellois, donc ça prend également plus de temps pour se déplacer. Mais moi, j'affirme que l'accueil des élèves dans nos établissements scolaires s'est fait dans de bonnes conditions et comme vous, évidemment, je souhaite que nous revenions le plus rapidement possible à la normale. C'est pour cela que toutes les activités scolaires sont maintenues, pour que justement les sorties de classe ou les rentrées de classe puissent se faire de façon organisée. Nous avons demandé que les enfants restent pendant l'heure de midi à l'école et puis qu'ils sortent ensemble à 16 heures. Ils vont vivre ensemble pendant huit heures et ce, ce jeudi et vendredi, parce que nous avons besoin d'une organisation par rapport à ces déplacements, mais ça se fait vraiment dans de bonnes conditions et donc moi, je ne peux pas partager l'appréhension que vous avez comme quoi, ce se serait fait de façon désorganisée, je répète qu'il y avait des patrouilles mobilisées pour surveiller les entrées et les sorties des enfants pour effectuer des rondes autour des écoles, mais ce n'était pas nécessairement des positions statiques de la part de ces policiers, il y avait des gardiens de la paix en civil dans toutes les écoles, tous les lieux où se passent des manifestations qui sont directement en contact avec la police, s'il y a le moindre incident qui peut se produire. On a supprimé les activités extrascolaires pour justement éviter les déplacements des enfants dans la rue, mais pour le reste, c'est l'organisation habituelle et ce qui est important justement, c'est d'offrir un cadre de sérénité aux jeunes qui fréquentent nos établissements. Les équipes éducatives, je l'ai dit, elles sont accompagnées et bien informées pour pouvoir faire ce travail. Je ne peux pas vous donner d'autres informations.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Très brièvement, parce que je n'ai pas du tout envie de polémiquer, parce que nous avons encore toutes et tous besoins de recul nécessaire pour pouvoir analyser les tenants et aboutissants, peut-être les enseignements de cette tragédie et je ne suis pas du tout en train de la polémique ce soir, je ne dis pas que les conditions ont été mauvaises, je pense qu'à l'issue de cette journée, il est prématuré de dire que ça s'est bien ou mal passé. J'ai envie de revenir sur tout ceci dans une section réunie, mais je maintiens, c'est mon avis personnel, peut-être même qu'au sein de mon propre groupe politique tout le monde sera d'accord et heureusement d'ailleurs, car on peut ne pas être toujours d'accord sur tout, mais moi je maintiens le fait qu'à mon avis, on a quand même envoyé un signal au niveau du fédéral, au niveau peut-être d'autres régions également qu'on maintient une menace, on ouvre des lieux importants. Ça je le maintiens, j'ai quand même le droit de l'exprimer et je dis simplement que je regrette qu'on n'ait pas donné une communication claire, transparente, cohérente aux parents qui ont envoyé leurs enfants avec un nœud sur l'estomac ce matin, même si certains peut-être dans un second temps sont venus vers vous en disant qu'ils étaient finalement rassurés. Mais il faut aussi entendre que d'autres ont encore des difficultés, des angoisses à retourner demain à l'école dans ces conditions. Je pense que c'est important de l'entendre, que ça se passe bien pas bien, il faut aussi se mettre un peu à la place des autres et évaluer cela sereinement. Mais je vais m'arrêter là, car je n'ai pas du tout envie de polémiquer.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, je rappelle simplement qu'en début de séance, nous avons accepté l'inscription en urgence des deux points. Donc là n'est pas la question, mais effectivement, il y a un de ces deux points qui nous pose problème, sur lequel nous allons nous abstenir et je vais expliquer brièvement pourquoi. Concernant les écoles, il y a effectivement pas mal de questions et je comprends ma collègue qui a des interrogations et pour illustrer un peu ce phénomène, je donne l'exemple, moi qui ai un enfant de 12 ans qui a reçu un e-mail qui l'informait de l'ouverture de son école ce mercredi et je vous le dis, je l'ai empêché d'aller jusqu'au bout de cet email parce qu'il y avait un certain nombre de recommandations effrayantes, et dans le même temps, le même soir, on reçoit un coup de téléphone qui dit attention, son académie de théâtre sera fermée parce qu'on est encore au niveau quatre et qu'il y a une menace imminente et la semaine prochaine on ne sait pas, les autorités vont décider. C'est un enfant, donc voilà, je pense qu'il y a des choses qui sont incohérentes, mais bon, on ne va pas polémiquer, Madame Schepmans, Bourgmestre de Molenbeek, vous faites partie des bourgmestres de la Région qui je pense ont fait preuve de beaucoup de sérénité et de maturité pour prendre leurs décisions. Mais concernant le marché, nous pensons que nous avons un geste fort, mais nous comprenons maintenant qu'il y a peut-être des raisons qu'on ne connaît pas, en tout cas on n'a pas d'information et donc on ne va pas voter contre et on va s'abstenir. Mercredi, nous avons eu un rassemblement, nous étions nombreux, il y avait 2.500 personnes sur la Place communale.

Madame la Bourgmestre, si vous aviez refusé ce rassemblement, vous auriez fait une très grave erreur. Vous n'avez pas refusé ce rassemblement, vous l'avez permis, vous l'avez autorisé, et ça s'est passé de manière exceptionnelle et formidable. La réouverture du marché, c'était un geste fort, parce que le marché de Molenbeek, le marché du jeudi, c'est plus qu'un marché. Comme je l'ai entendu, Molenbeek, ce n'est pas Bagdad, Molenbeek ce n'est pas certaines banlieues françaises où il y a des zones de non-droit, ce n'est pas Marseille où on tue quelqu'un toutes les semaines en pleine rue et où la police ose à peine se montrer, Molenbeek, ce n'est pas une commune comme ça et je pense que nous ratons la geste fort, c'est dommage. Vous savez, la commune voisine, la Ville de Bruxelles, va devoir décider demain ce qu'ils vont faire par rapport à Plaisirs d'hiver. Je sais que le débat est difficile, mais je pense que les autorités de la Ville de Bruxelles souhaitent et ont l'intention de poursuivre les activités de Plaisirs d'hiver, parce que c'est important et si on commence à tout arrêter, c'est un mauvais signal qu'on lance et franchement, moi je les encourage à maintenir l'activité. En plus notre marché de Molenbeek, ce n'est pas Plaisirs d'hiver pendant quelques jours, c'est le plaisir toute l'année pour les Molenbeekois.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 34 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 34 positieve stemmen, 1 onthouding.

205. Affaires juridiques - Ordonnance de police - Confirmation de l'ordonnance de police du 25 novembre 2015. (Complémentaire)
Juridische zaken - Politieverordening - Bevestiging van de politieverordening van 25 november 2015. (Aanvullend)

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 21 votes positifs, 13 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 21 positieve stemmen, 13 onthoudingen.

42. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Lakhloufi, Conseiller communal GIC-GGB, et Madame Tamditi, Conseillère communale ECOLO-GROEN, visant à mettre en place un groupe de travail afin de rédiger une charte pour lutter contre le dumping social dans les marchés publics - Report du 21/10/2015.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Lakhloufi, Gemeenteraadslid GIC-GGB, en Mevrouw Tamditi, Gemeenteraadslid ECOLO-GROEN, betreffende het opstarten van een werkgroep om een charter op te stellen voor de bestrijding tegen de sociale dumping in de overheidsopdrachten - Uitstel van 21/10/2015.

M. le Président :

Le point est reporté à la demande de Monsieur Lakhloufi et de Madame Tamditi.

43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Lakhloufi, Conseiller communal GIC-GGB, relative à la lutte contre les incivilités - Report du 21/10/2015.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Lakhloufi, Gemeenteraadslid GIC-GGB, betreffende de strijd tegen de onburgerlijke gedragen - Uitstel van 21/10/2015.

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour, à la demande de Monsieur Lakhloufi.

202. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame P'tito, Conseillère communale PS, relative aux attentats de Paris et à l'avenir communal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw P'tito, Gemeenteraadslid PS, betreffende de aanslagen in Parijs en de toekomst van de Gemeente. (Aanvullend)

M. le Président :

Le point a été traité en début de séance.

203. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame El Belghiti, Conseillère communale cdH, relative aux actions entreprises par le collège suite aux attentats de Paris. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw El Belghiti, Gemeenteraadslid cdH, betreffende de acties ondernomen door het College ten gevolge van de aanslagen in Parijs. (Aanvullend)

M. le Président :

Le point a été traité en début de séance.

Merci, la séance est levée.

De zitting is opgeheven.